

2022-2026

Projet pédagogique de l'Institut des Formations Paramédicales du GHT Ile de France Sud



Table des matières

Liste des abréviations.....	4
Introduction.....	5
Présentation de l’Institut des formations paramédicales du GHT Ile de France Sud.....	5
1 Les orientations de la formation.....	7
1.1 Une réflexion commune autour de l’accueil et l’accompagnement des apprenants en stage	8
1.2 Améliorer le recrutement des candidats en valorisant les activités de l’IFPM et les métiers	9
1.3 L’éducation interprofessionnelle est au cœur de nos projets	10
1.4 Développer les compétences professionnelles par la simulation.....	10
1.5 Inscrire l’IFPM dans une démarche écologique et de développement durable.....	11
2 La conception générale de la formation et les choix pédagogiques en lien avec les métiers préparés : les valeurs, les finalités visées avec le profil attendu et les compétences pour exercer le métier	13
2.1 Les valeurs portées par l’IFPM.	13
2.1.1 Le respect.....	13
2.1.2 L’écoute	14
2.1.3 L’engagement	14
2.1.4 La responsabilité.....	14
2.1.5 Le prendre soin ou la dimension du <i>CARE</i>	14
2.2 Les principes pédagogiques.	15
2.2.1 L’engagement au travers de l’accompagnement pédagogique individualisé	16
2.2.2 Un accompagnement pédagogique qui vise l’autonomisation et la posture réflexive.....	16
2.2.3 Une harmonisation des pratiques professionnelles et pédagogiques	17
2.3 Les finalités de la formation.....	17
2.4 Le profil attendu.....	18
2.4.1 Le profil de l’apprenant : un étudiant « connecté ».....	18
2.4.2 Le profil du formateur	19
2.5 Les compétences attendues pour exercer le métier	20
2.5.1 Le métier IDE.....	20
2.5.2 Le métier MEM	21
2.5.3 Le métier AS.....	22
2.5.4 Le métier AP.....	22
3 La stratégie de développement de l’offre numérique : plateforme dédiée, outils de communication à distance, mise à disposition des élèves et étudiants de matériel informatique adapté.....	24
3.1 Un environnement numérique de travail collaboratif : Moodle	24
3.2 Une cellule d’Appui et d’Accompagnement à la Pédagogie Innovante permet l’accompagnement aux méthodes d’apprentissage modernes et novatrices	26

3.2.1	L'accompagnement aux usages numériques.....	27
3.2.2	Le développement de l'innovation pédagogique.....	27
3.2.3	La Recherche en pédagogie.....	27
4	Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation	28
4.1	L'approche par compétence	28
4.2	L'approfondissement du raisonnement clinique	29
4.3	La réflexivité au cœur de la démarche d'apprentissage	29
4.3.1	Par l'analyse de pratique	29
4.3.2	Par la simulation	30
5	La stratégie d'analyse des besoins de l'étudiant ou l'élève en lien avec les attentes de l'employeur et/ou du financeur concerné.....	31
5.1	L'accompagnement pédagogique individuel permet d'identifier les besoins de l'apprenant	31
5.2	Une évaluation des besoins et une progression pédagogique tout au long de la formation.....	31
6	Le projet d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des étudiants ou élèves en situations de handicap.....	33
6.1	Accueil des étudiants en situation de handicap	33
6.2	Intégration et accompagnement des étudiants en situation de handicap.....	33
6.2.1	Les outils à disposition.....	33
6.2.2	L'Agefiph : un partenaire essentiel.....	34
7	L'individualisation des parcours et la stratégie de prévention des ruptures des parcours.....	35
8	La planification de l'alternance	36
9	Politique de stage et liste des lieux et places de stage négociés en lien avec les obligations réglementaires.....	38
9.1	Un parcours de stage individualisé qui répond à un projet professionnel.....	39
9.2	La coordination des stages.....	39
9.3	La cartographie des stages.....	40
9.3.1	Stage IDE	40
9.3.2	Stages MEM	41
9.3.3	Stage AS	42
9.3.4	Stage AP	43
10	Les modalités d'encadrement et de tutorat négociés avec les responsables des structures d'accueil .	45
11	Les modalités d'évaluation de la qualité des lieux de stage par les élèves et étudiants	47
12	Les prestations offertes à la vie étudiante	48
12.1	Partenariat avec le service de santé au travail	48
12.2	MEOPA et l'association des étudiants de l'IFPM	48
12.3	La restauration	49

13 Les indicateurs d'évaluation du projet	50
13.1 Évaluation des apprenants.....	50
13.2 Évaluation de la qualité de la formation	51
13.3 Évaluation du management et des conditions de travail du personnel	51
Conclusion	53
ANNEXE 1 : Axe 1 du plan de renforcement de l'attractivité 2022-2024	54

Liste des abréviations

IFPM : Institut des Formations Paramédicales

CAAPI : Cellule d'Appui et d'Accompagnement à la Pédagogie Innovante

IDE : Infirmier Diplômé d'État

AS : Aide-soignant

AP : Auxiliaire de Puériculture

MEM : Manipulateur d'Électroradiologie Médicale

EAS : élève Aide-Soignant

EAP : Élève auxiliaire de Puériculture

ESI : Étudiant en Soins Infirmiers

EMEM : Étudiant Manipulateur d'Électroradiologie Médicale

CHSF : Centre Hospitalier Sud Francilien

CHA : Centre Hospitalier d'Arpajon

GHT : Groupement Hospitalier de Territoire

EIP : Éducation Inter Professionnelle

ENT : Environnement Numérique de Travail

ECTS: European Credit Transfer System

MDPH: Maison Départementale des Personnes Handicapées

SRESRI : Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI)

Les termes étudiants et apprenants seront utilisés aussi bien pour parler des étudiants de la filière IDE ou MEM que des élèves de la filière AS et AP.

Introduction

Le projet pédagogique de l'institut des formations paramédicales (IFPM) du GHT Ile de France sud est pluriannuel et couvre la période 2022-2026. Au-delà de l'intérêt pédagogique et du sujet de l'organisation des formations, le projet d'institut s'inscrit dans un contexte législatif, environnemental et sociétal. Cet ancrage permet de garantir aux apprenants une formation actualisée en regard des besoins de santé de la population, de la place accordée à l'usager, des évolutions technologiques du système de santé tout en utilisant des méthodes pédagogiques innovantes

C'est un projet de coordination d'institut qui concerne 4 filières de formation. Il puise dans l'histoire des instituts de formation et de l'hôpital support du Sud Francilien, et s'inscrit dans la réalité du schéma régional de formation sanitaire et dans les perspectives du système de santé actuel. Il prend en compte les évolutions des compétences professionnelles et les défis auquel le système de santé fait face depuis plusieurs décennies.

Ce projet pédagogique de coordination s'inscrit dans le projet d'établissement 2022/2026 du CHSF. Bien qu'évolutif, ce projet est le socle de réflexion pour une collaboration sereine, pleine et entière avec les établissements du GHT ile de France Sud, en particulier depuis l'emménagement de l'institut des formations paramédicales sur le site du Centre hospitalier sud francilien.

Ce projet pédagogique, élaboré par l'équipe pédagogique de l'IFPM est un outil de communication avec les différents partenaires des dispositifs de formation. Il constitue le guide de référence de l'ensemble des professionnels et apprenants et énonce les valeurs portées par l'ensemble de l'équipe, les orientations des formations proposées et les dispositifs mis en place pour former les futurs professionnels de santé paramédicaux dans un contexte socio-professionnel en constante évolution.

Ce projet pédagogique, s'inscrit dans une démarche qualité et de développement durable. La certification QUALIOPi® obtenue sans réserve en 2022 pour l'ensemble des actions de formation dispensées valorise les actions menées.

Son élaboration prend appui sur :

- Les référentiels de formation des métiers concernés
- La législation et la réglementation en cours, très évolutive
- Le plan régional des formations sanitaires et sociales
- Les politiques de santé
- Le projet d'établissement, en particulier le projet de soins infirmiers, de rééducation et médicotechniques du CHSF
- Les évolutions professionnelles,
- La spécificité des projets pédagogiques existants des instituts (IFSI, IFMEM, IFAS, IFAP) et du département de formation continue.
- Les évolutions du système universitaire en lien avec les formations IDE et MEM

Présentation de l'Institut des formations paramédicales du GHT Ile de France Sud

Depuis la rentrée 2022, l'IFPM accueille près de 700 étudiants et élèves sur le site unique d'Evry-Courcouronnes, répartis sur 4 filières de formations paramédicales :

- La formation de Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale : une promotion de 35 en rentrée de septembre

- La Formation en Soins Infirmiers : une promotion de 200 en rentrée de septembre
- La formation Aide-Soignant : une promotion de 40 en rentrée de septembre et 24 en rentrée de janvier sur l'IFAS d'Arpajon
- La formation Auxiliaire de puériculture : une promotion de 50 en rentrée de janvier

Ces différentes filières, fédérées au sein d'une coordination par la synergie et la mutualisation qu'elles engendrent, déclinent une formation favorisant et valorisant les nouvelles méthodes pédagogiques.

L'IFPM s'inscrit également dans une volonté de développement des compétences des professionnels de santé paramédicaux à travers une offre de formation continue axée sur 4 principales actions :

- Tutorat et accompagnement pédagogique des étudiants et élèves en stage
- L'acte transfusionnel et ses contrôles
- Construire un escape game pédagogique
- Formation des AS-AP sur les nouveaux soins du référentiel de 2021 (prévu en 2023)

La coordination de l'IFPM a pour objectifs :

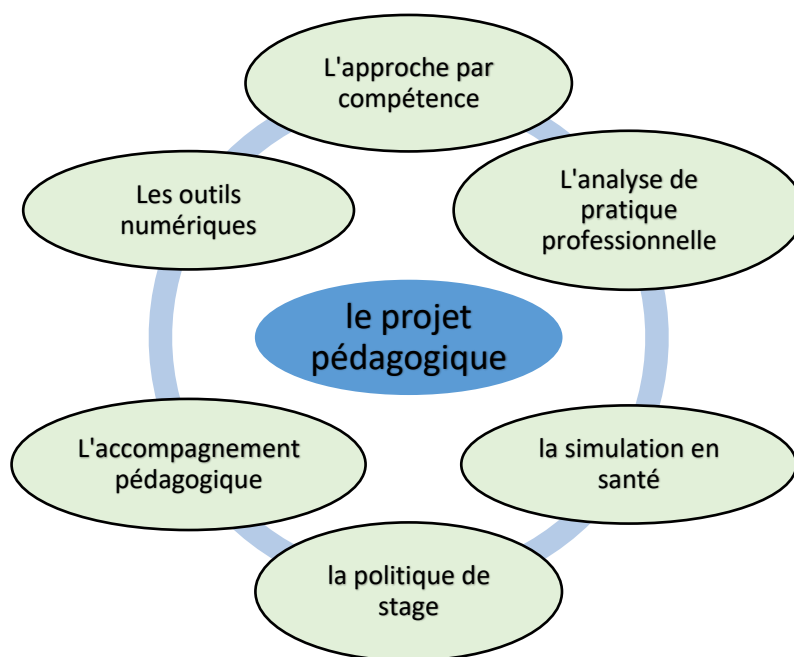
- L'émergence d'une culture commune par la promotion de collaborations internes et la définition d'une organisation collective permettant la mutualisation des moyens et des ressources mais aussi des enseignements communs interprofessionnels.
- L'optimisation du dispositif de formation par la valorisation des savoirs des formateurs, le développement des méthodes et des outils et une intégration au sein de l'Université Paris Sud qui permet la déclinaison de recherches pédagogiques ;
- La certification des actions de formation par l'harmonisation des pratiques et la formalisation des procédures ;
- L'intégration au sein du GHT Île-de-France Sud avec une collaboration efficiente notamment avec les établissements de santé support que sont le Centre Hospitalier Sud Francilien et le Centre Hospitalier d'Arpajon, avec l'ambition d'être reconnu comme pôle régional de Formation.

1 Les orientations de la formation

Le projet pédagogique de coordination des instituts décline l'organisation de la formation au regard des référentiel de formation définie par les arrêtés suivants :

- Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'état infirmier
- Arrêté du 14 juin 2012 modifié relatif au diplôme d'État de manipulateur d'électroradiologie médicale
- Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.
- Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture

Ces référentiels donnent les orientations des instituts et constituent les choix pédagogiques portés par l'équipe et la Direction. Elle se déclinent autour de 6 axes :



Le champ de la formation sanitaire connaît une évolution structurelle avec l'organisation des dispositifs de formation sous l'angle d'approche de la **compétence** et la **valorisation des acquis par l'expérience**. Cette dynamique s'inscrit dans un contexte de droit à la formation tout au long de la vie. La réingénierie des formations AS et AP permet selon les candidats entrés en formation de bénéficier d'équivalence totale ou des dispenses de formation, selon leurs diplômes et/ou parcours professionnels. L'objectif reste de **faciliter l'adaptation**, le **transfert des compétences** et de **favoriser la mobilité des professionnels**.

Ainsi, les référentiels de formation déclinés répondent à l'évolution des métiers. Le professionnel paramédical se doit d'être plus mobile en France et en Europe, de décliner une capacité rédactionnelle en vue de transmettre des informations et de développer davantage l'analyse de pratiques et la gestion des risques.

Les paramédicaux sont appelés à être de plus en plus autonomes dans l'adaptation de leurs prestations à des personnes et à des contextes de soins différents, à **développer des expertises ciblées** et **des pratiques**

avancées dans la prise en charge de patients âgés, poly pathologiques, chroniques, ce qui nécessite de solides compétences dans l'analyse des situations. La réingénierie des formations AS et AP permet d'ancrer ces nouvelles pratiques en lien avec l'évolution sociale et la prise en charge des usagers au quotidien.

L'évaluation des pratiques professionnelles exige de sensibiliser les futurs professionnels à la recherche documentaire et à l'analyse de publications scientifiques. Le cursus universitaire des formations IDE et MEM permet ce virage en offrant une formation conduisant à homogénéiser le diplôme en Europe, notamment grâce aux crédits ECTS. Le modèle de la compétence permet de répondre aux nouvelles exigences de la profession (besoins de santé, coordination, coopération, développement technique et technologique).

Les formations proposées par l'IFPM préparent le futur professionnel à :

- appréhender la personne soignée dans sa globalité
- concevoir la santé comme un processus d'adaptation permanent
- développer le concept de Soins dans ses cinq dimensions (préventive, éducative, de maintien et d'entretien de la vie, curative, de réhabilitation)
- acquérir les attitudes professionnelles requises pour l'exercice, inscrit dans un champ de compétences reconnu.

Les orientations de la formation s'articulent autour de 4 grands axes qui conduiront l'apprenant à l'exercice professionnel. Il aura ainsi développé **un jugement clinique**, des **compétences techniques, organisationnelles et relationnelles**, développé le **sens de la responsabilité** professionnelle dans une **démarche de réflexion éthique et écologique** de développement durable. A l'issue de sa formation, l'apprenant aura initié la **construction d'une identité et d'une posture professionnelle soignante**, qu'il saura réinterroger au cours de sa carrière.

1.1 Une réflexion commune autour de l'accueil et l'accompagnement des apprenants en stage

Le développement de la formation continue "*tutorat et accompagnement des étudiants/élèves en stage*" vise à former les tuteurs de stage, à développer une posture d'encadrant avec une approche pédagogique bienveillante. Cette formation participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de parcours d'apprentissage progressifs dans les services de soins. L'alternance de la formation nécessite un **travail collaboratif entre les formateurs et les encadrants de proximité**. L'IFPM a pour objectif d'organiser chaque année **un temps d'échange et de partage d'expérience** entre tous les partenaires de stage pour travailler ensemble sur les attendus de chacun.

Bien que moins réalisées pendant la période COVID, les **visites de stage** sont indispensables dans le processus d'apprentissage. Elles ont pour principal objectif d'accompagner les apprenants et les professionnels encadrants, dans une perspective de partenariat étroit qui vise la qualité de l'accueil, l'accompagnement du stagiaire et sa professionnalisation, le tout dans un souci de qualité et sécurité des soins. Chaque **formateur est référent** de plusieurs terrains de stage et se déplace à chaque fois que des étudiants sont affectés sur ce terrain. Ce référent est connu des professionnels encadrants des établissements.

Le stage est un temps fort de la formation, puisque dans les textes de la formation aux métiers de la santé, quelle que soit la filière de formation, le temps de formation consacré aux stages cliniques représente la moitié de la formation. C'est un temps de lien et de transfert des connaissances pendant lequel les professionnels en exercice, en étroite collaboration avec les formateurs de l'IFPM, accompagnent le stagiaire dans les soins et l'aident à percevoir le sens de ses actes et de ses comportements.

Le milieu de travail permet de développer l'analyse et le questionnement face à des situations de soins multiples et parfois complexes, l'offre de stage doit permettre de répondre à ce besoin de formation clinique. La finalité est de former des professionnels débutants autonomes, ayant le sens des responsabilités, capables de s'adapter aux situations de soins, sachant être à l'écoute des personnes afin de respecter les choix de celles-ci, et collaborant efficacement avec les autres professionnels de santé.

Les stages sont proposés aux apprenants durant l'ensemble de leur formation. L'IFPM dispose d'un **réseau de 400 partenaires** répartis sur l'Essonne et les départements voisins. Le parcours d'apprentissage clinique de l'apprenant est adapté avec le référent pédagogique en fonction de l'acquisition de ses compétences et de son projet professionnel. Seul le stage préprofessionnel est laissé au choix de l'apprenant, en accord avec son référent pédagogique. Ce stage peut être effectué en dehors de la région Ile de France et à l'étranger.

« La formation initiale (...) basée sur l'alternance, amène l'apprenant à transférer les savoirs théoriques lors des mises en situation en stage. En effet, les stages sont déterminants pour réussir son insertion professionnelle et font partie intégrante du cursus de formation. Lorsqu'ils sont effectués à l'étranger, ils constituent une expérience très valorisante : d'une part ils témoignent de capacités appréciées des employeurs (initiative, autonomie, volonté et capacités d'adaptation) ; d'autre part l'étudiant, en testant son aptitude à évoluer dans un environnement complètement nouveau, renforce sa confiance en lui-même. »¹

L'IFPM se fixe donc comme objectifs d'inscrire la **mobilité internationale** dans l'offre de formation des étudiants d'ici la fin 2025, notamment en permettant aux étudiants en fin de formation de réaliser leur stage préprofessionnel dans le programme ERASMUS ou en dehors de l'union européenne, dans la limite de la sécurité sanitaire et de la politique du pays choisi. Cette mobilité internationale concerne les filières IDE et MEM qui sont universitaires. Outre le développement de compétences linguistiques, les stages à l'étranger permettent l'apprentissage de l'interculturalité, l'apprentissage des langues, l'exposition à la diversité culturelle et ouvre sur des nouvelles compétences, de nouveaux savoirs-être. Ils donnent l'opportunité à nos étudiants de découvrir et d'interroger d'autres prises en soins et d'autres systèmes de santé, d'échanger et de partager sur des pratiques.

Ainsi, dès 2019, une dizaine d'étudiants ont pu réaliser leur stage 6 au Vietnam, et d'autres au Cambodge en 2020.

1.2 Améliorer le recrutement des candidats en valorisant les activités de l'IFPM et les métiers

20%² des étudiants en soins infirmiers abandonnent leur formation au cours de la 1^{ère} année. Pour la moitié d'entre eux, cette rupture de parcours est en lien avec une **mauvaise orientation** et une **méconnaissance de la formation et du métier**. Il est donc primordial d'accompagner ces jeunes à mieux choisir leur orientation et à les attirer vers les métiers du soin en ayant toutes les connaissances des contraintes et de l'engagement que ces métiers impliquent.

Ce point est en lien étroit avec l'axe 1 du Plan de Renforcement de l'attractivité du CHSF qui est de « **favoriser l'engagement des professionnels de santé dans la carrière hospitalière** »³ en renforçant le partenariat entre la direction des soins et la direction des instituts pour devenir un « générateur de compétences ».

¹ Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, J.O. du 7 août 2009

² Moyenne sur le groupement universitaire Paris Saclay sur les années 2021-2022

³ ANNEXE 1 : Axe 1 du Plan de renforcement de l'attractivité du CHSF/CHA 2022-2024

Cet engagement passe d'abord par le développement d'une politique d'attractivité de recrutement. Cet objectif se concrétise par l'organisation de **journées portes ouvertes** en collaboration avec la Direction des soins et la Direction des Ressources humaines du CHSF/CHA. Cette initiative collective vise d'une part, à présenter le cadre institutionnel dans lequel se déroulera la formation, par la présentation du **potentiel pédagogique** de l'IFPM en termes de **méthodes innovantes**, de ressources et de moyens, et d'autre part, d'offrir aux futurs apprenants le **panel de terrain de stage** au sein desquels ils pourront développer leurs compétences, ainsi que les possibles **contrats d'allocations d'études** proposés par l'établissement.

L'attractivité de recrutement s'initie également au sein des **collèges et lycées** du territoire. Une collaboration étroite se met en place avec l'éducation nationale pour présenter aux élèves les différents métiers du soin et mieux les guider dans le choix de leur orientation.

1.3 L'éducation interprofessionnelle est au cœur de nos projets

L'interprofessionnalité est une notion large et inclusive qui implique de travailler en synergie avec des professionnels de métiers différents. Une des forces de l'IFPM est celle d'assurer la formation à 4 métiers du soin. L'alternance cours-stage permet la mise en relation des apprenants entre eux et l'élaboration de **projets communs**.

*“Dans la formation, les membres d'une profession acquièrent des connaissances grâce aux autres professionnels et à propos de ceux-ci”, c'est le **concept d'éducation interprofessionnelle** (EIP) ⁴.*

Les EAS, EAP, EMEM et ESI enrichissent leurs connaissances et développent des **compétences collaboratives**. Cette interprofessionnalité se décline au cours des stages cliniques et est aussi valorisée et recherchée au sein des enseignements académiques :

- Mutualisation des sessions de formation aux gestes et soins d'urgence,
- Harmonisation des enseignements communs aux filières (hygiène, ergonomie, concepts en soins, législation, gestion des risques...) avec mutualisation des ressources humaines entre les 4 filières,
- Intégration de l'interprofessionnalité dans les projets mis en place,
- Création de scénario de simulation intégrant l'interprofessionnalité.

1.4 Développer les compétences professionnelles par la simulation

L'arrêté du 26 septembre 2014 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme infirmier, introduit officiellement la simulation en santé dans les modalités d'enseignement des IFSI. *« La simulation en santé est une méthode pédagogique active et innovante, basée sur l'**apprentissage expérientiel** et la **pratique réflexive**. Elle correspond à l'utilisation d'un matériel comme un mannequin ou un simulateur procédural, d'une réalité virtuelle ou d'un patient standardisé pour reproduire des situations ou des environnements de soin. Le but est de résoudre des problèmes des plus simples aux plus complexes, **soit individuellement soit en équipe** de*

⁴ Gallant Serge, Clerc Mireille, Gachoud David *et al.*, « Apprendre ensemble pour travailler ensemble : l'éducation interprofessionnelle, un mythe ou une réalité ? », *Recherche en soins infirmiers*, 2011/3 (N° 106), p. 40-46. DOI : 10.3917/rsi.106.0040. URL : <https://www.cairn.info/revue-recherche-en-soins-infirmiers-2011-3-page-40.htm>

professionnels. La simulation invite à optimiser le partenariat entre les professionnels des services de soins et les formateurs ».

L'IFPM s'est inscrit dans le développement de la simulation en santé depuis une dizaine d'année.

Le centre de simulation et d'innovations pédagogiques en santé de l'IFPM est fonctionnel et permet à des équipes pluri disciplinaires de s'exercer à des situations cliniques en formation continue, tout en intégrant les apprenants en formation initiale.

Doté de **5 laboratoires de simulation**, ce centre est le plus grand de la région Ile de France sud. L'équipement disponible permet tout autant la mise en œuvre de scénarios complexes en interprofessionnalité par l'utilisation d'un mannequin haute-fidélité, que de scénarios plus simples guidés par un acteur ou un mannequin procédural. Toutes les filières de formation ont intégré la simulation dans leur dispositif de formation.

L'IFPM est en cours d'acquisition d'un mannequin obstétrical et d'un mannequin néonatal de haute-fidélité, par le biais d'un appel à projet ARS. Cet outil permettra la collaboration interprofessionnelle entre l'IFPM et le CHSF/CHA dans le cadre du département de formation.



1.5 Inscrire l'IFPM dans une démarche écologique et de développement durable.

Parce que les activités de soin ont un impact sur l'environnement et qu'ils sont de plus en plus pris en compte aujourd'hui, une réflexion sur le long terme est engagée pour éviter que le secteur de la santé soit lui-même à l'origine de risques sanitaires. (Production de déchets issus des activités de soins à risque infectieux, stockage et utilisation de produits dangereux, rejets liquides spécifiques (activités de laboratoire, de soins, de stérilisation...) etc.

Il est donc important que les apprenants qui débutent leur carrière professionnelle soient **sensibilisés aux enjeux climatiques** et soient acteurs de la prévention écologique, parce que la santé publique est aussi liée à la santé de la planète. Cette ambition se manifeste par 2 projets :

- Désignation d'un **référent** « écologie et développement durable » au sein de l'équipe pédagogique,
- Intégration de l'écologie dans les soins au travers de l'unité optionnelle "écologie et soins" dans la filière IDE,

- Participation de l'IFPM à la **semaine de développement durable** du CHSF et aux campagnes de sensibilisation,
- Poursuite de la transformation digitale de l'IFPM dans le cadre du « **zéro papier** » avec la numérisation du dossier scolaire, des supports pédagogiques et des procédures.

2 La conception générale de la formation et les choix pédagogiques en lien avec les métiers préparés : les valeurs, les finalités visées avec le profil attendu et les compétences pour exercer le métier

2.1 Les valeurs portées par l'IFPM.

Les valeurs humaines sont au cœur du management de l'institut et sont véhiculées à travers le projet pédagogique de coordination. La conception et l'organisation des formations ont pour objectif de favoriser le développement de ces valeurs chez les apprenants. Se respecter, respecter l'Autre, faire preuve de respect, sont des comportements auxquels l'équipe de l'IFPM accorde une vigilance accrue.

2.1.1 Le respect

Le respect est « *un sentiment qui porte à traiter quelqu'un, quelque chose avec de grands égards, à ne pas porter atteinte à quelque chose*⁵. » C'est l'attention, la **considération que l'on porte à l'Autre**, dans sa singularité passant par une qualité d'écoute : une disponibilité d'être présent à soi-même et pour l'autre.

Cette valeur est inscrite dans les textes professionnels (déontologie, règlement, chartes...). Elle s'exprime au sein des relations interpersonnelles entre les apprenants, les professionnels de l'IFPM et tous les interlocuteurs participants au dispositif de formation, tant en stage qu'à l'IFPM.

Le respect constitue la base de la relation à l'Autre, de la **reconnaissance mutuelle**, de la **bienveillance**. C'est une valeur qui sous-tend à la fois l'authenticité et l'esprit d'équipe.

La notion de respect s'associe à la **tolérance**, une autre valeur, qui préside à l'**altérité** en formation et dans les soins. C'est reconnaître à l'autre sa manière de penser et d'agir. La tolérance est définie comme une attitude de quelqu'un qui admet chez les autres des manières de penser et de vivre différentes des siennes. Face à certaines situations de soins, l'étudiant peut se trouver en difficulté face à ses propres valeurs et sa construction identitaire peut se voir bouleversée. C'est pourquoi l'**accompagnement pédagogique** par le formateur référent est fondamental et implique la prise en compte de l'étudiant en tant qu'individu dans une perspective constructive.

Cette valeur est LA règle de vie collective que nous souhaitons transmettre durablement aux apprenants pour qu'elle reste ancrée dans leur identité professionnelle.

La valeur « respect » englobe le respect de l'Autre, sa différence, son histoire, sa singularité, mais aussi le respect de l'environnement de travail que sont les locaux, le matériel et l'organisation, le respect des institutions et du travail collectif à travers le code du travail, du règlement intérieur, des règles professionnelles et déontologiques.

Le respect est le fondement de toute relation humaine et à travers lui se décline de nombreuses autres valeurs interdépendantes : la bienveillance, la tolérance, la **solidarité**, la **confiance**, la **politesse**, l'**engagement** et l'**éthique professionnels**, la **citoyenneté**.

⁵ Dictionnaire de l'Académie Française

2.1.2 L'écoute

Être à l'écoute, c'est être attentif à ce qui se dit et, plus généralement à ce qui se passe. C'est la capacité à écouter autrui, à être attentif et **réceptif** à sa parole.

Être à l'écoute de l'Autre, c'est être **présent, authentique, disponible** dans la relation. C'est être dans **l'empathie**, la **bienveillance** et le **non jugement**. C'est laisser l'Autre s'exprimer, **lui laisser le temps**, notamment dans ses apprentissages. L'écoute est une **valeur collective** partagée par l'ensemble de l'équipe de l'IFPM et sur laquelle repose l'accompagnement pédagogique.

2.1.3 L'engagement

L'équipe pédagogique s'engage à accompagner l'étudiant dans ses apprentissages, à le soutenir et le guider dans la construction de son projet professionnel.

L'étudiant s'engage dans sa formation pour devenir autonome, responsable et réflexif. Cet engagement passe d'abord par la **validation du règlement intérieur et des règles professionnelles et déontologiques** liées à l'exercice du métier auquel il se destine. Son engagement se traduit aussi par une **assiduité** et la mise à profit de toutes les ressources mises à sa disposition pour apprendre. Il est partie prenante des dispositifs proposés et impliqué dans sa formation.

Cet engagement réciproque permet de répondre aux besoins d'apprentissage de chaque étudiant dans un parcours de formation individualisé.

2.1.4 La responsabilité

C'est la situation de celui qui peut être appelé à répondre de ses actes ou d'un fait. La responsabilité peut s'entendre au sens juridique ou pénal, aussi bien qu'au sens moral. La responsabilité morale consiste à *« définir des règles de bonnes conduites qui définissent les actions, elle est centrée sur la **vulnérabilité**, la **fragilité d'autrui**, la **perception individuelle du bien et du mal** »*⁶. Ce sont autant de notions qui sont abordées en toutes occasions avec les étudiants, notamment lors des analyses de pratiques et des retours de stage.

Ainsi, la responsabilité favorise le processus de professionnalisation dans lequel l'étudiant doit s'engager. Celui-ci est confronté dès l'entrée en formation à cette notion de responsabilité en acceptant de se conformer au règlement intérieur. Des études de cas juridiques ou éthiques permettent d'aborder la notion de responsabilités au sein de chacune des filières de formation.

2.1.5 Le prendre soin ou la dimension du CARE

⁶ WARCHOL Nathalie, « Responsabilité », dans : Monique Formarier éd., *Les concepts en sciences infirmières. 2ème édition*. Toulouse, Association de Recherche en Soins Infirmiers, « Hors collection », 2012

Pour Joan TRONTO, le *care* est avant tout une pratique « *qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre « monde » de sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible* »⁷. Il s'agit d'une démarche prenant en compte le bien-être et les besoins d'une personne dans son contexte.

La réflexion sur le « prendre soin » est suscitée lors des situations cliniques, des stages, des temps d'accompagnement pédagogiques, des unités d'enseignement, etc. C'est la base du métier soignant.

Le prendre soin passe aussi par **Prendre soin de soi, pour être en capacité de prendre soin de l'Autre**. De ce fait, la qualité de vie au sein de l'IFPM est primordiale, qu'il s'agisse de la qualité de vie des professionnels de l'IFPM ou de celle des étudiants. Elle passe aussi par le « **travailler ENSEMBLE** », grâce à :

- Un management bienveillant et participatif
- Une écoute, une accessibilité et une disponibilité de la direction
- L'inclusion des étudiants dans les projets de formation en tant que partenaires.

2.2 Les principes pédagogiques.

Les principes pédagogiques des formations paramédicales dispensées par l'IFPM reposent sur leurs référentiels de formation, lesquels s'articulent autour de l'acquisition des compétences requises pour l'exercice des métiers d'IDE, de MEM, d'AS et d'AP.

Ces référentiels mettent en place une alternance entre l'acquisition de connaissances et de savoir-faire reliés à des situations professionnelles, la mobilisation de ces connaissances et savoir-faire dans des situations de soins, et la pratique régulière de **l'analyse de situations professionnelles**, s'appuyant sur la maîtrise des concepts.

Les formations sont structurées autour de l'étude de situations donnant aux étudiants l'occasion de travailler trois paliers d'apprentissage :

- « **Comprendre** » : l'étudiant acquiert les savoirs et savoir-faire nécessaires à la compréhension des situations ;
- « **Agir** » : l'étudiant mobilise les savoirs et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer son action ;
- « **Transférer** » : l'étudiant conceptualise et acquiert la capacité de transposer ses acquis dans des situations nouvelles.

Les référentiels de formation sont organisés pour mettre en relation les connaissances à acquérir et le développement des compétences requises. Les unités d'intégration ou les études de cas mobilisent l'ensemble des savoirs autour des situations professionnelles. La progression dans l'acquisition des compétences est formalisée sur le **portfolio**.

Le parcours de formation tient compte de la progression de chaque étudiant dans sa manière d'acquérir les compétences et les connaissances. Ce parcours développe ainsi l'autonomie et la responsabilité de l'étudiant, qui construit son cheminement vers la professionnalisation.

Les contenus de formation tiennent compte de l'évolution des savoirs et de la science. Ils sont actualisés en fonction de l'état des connaissances.

⁷ TRONTO J., « Un monde vulnérable. Pour une politique du care », La Découverte, Paris, 2009, p. 143.

2.2.1 L'engagement au travers de l'accompagnement pédagogique individualisé

La qualité de l'accompagnement pédagogique est reconnue comme impérative, primordiale, et reste l'axe moteur de l'institut de formation. L'équipe pédagogique s'engage à accompagner l'apprenant tout au long de son apprentissage.

Ainsi, chaque apprenant bénéficie d'entretiens individuels et de travaux de groupes avec un formateur référent pédagogique tout au long de sa formation. Cet accompagnement **soutient la motivation** de l'apprenant, **favorise son autonomie** et participe à la construction de **son identité professionnelle**. Le **regard porté sur l'apprenant est positif et bienveillant** ; il vise à lui permettre de **révéler tout son potentiel**.

Chaque formateur est référent pédagogique d'un groupe d'apprenants dont il assure l'accompagnement pédagogique individuel tout au long du cursus de formation. L'accompagnement se fait au plus proche des attentes et des projets professionnels de chaque apprenant, en institut et en stage. Le formateur référent pédagogique identifie avec lui les domaines sur lesquels l'apprenant doit progresser, mais aussi les points forts sur lesquels il peut s'appuyer, développant ainsi la confiance en soi et l'autonomie. Cet accompagnement précoce, **dès le 1^{er} mois de formation**, permet de **prévenir les abandons et les ruptures de parcours**.

Parce que la lisibilité des organisations est au centre des préoccupations et de notre politique qualité, l'équipe pédagogique a harmonisé des outils, des documents d'aide et de traçabilité de ce suivi pour formaliser la progression de chaque apprenant.

De son côté, **l'étudiant s'engage** dans la formation pour devenir un praticien autonome, responsable, réflexif qui :

- Investit son rôle dans une équipe,
- Développe ses compétences,
- Défend les valeurs professionnelles
- S'adapte aux différents secteurs d'activité professionnelle.

Cet engagement réciproque permet de répondre aux besoins d'apprentissage de chaque apprenant dans une individualisation de son parcours. L'étudiant est partie prenante des dispositifs proposés et impliqué dans la construction de sa formation.

2.2.2 Un accompagnement pédagogique qui vise l'autonomisation et la posture réflexive

Le développement de **l'autonomisation** est favorisé par la dynamique « **apprendre à apprendre** ». L'ingénierie pédagogique est orientée vers la construction des savoirs **par** l'apprenant. Elle relève d'une **pédagogie différenciée** qui part du postulat que chaque apprenant a des capacités et des modes d'apprentissage différents qui lui sont propres. Les situations sont donc vécues et analysées différemment par chaque apprenant. La diversité des méthodes pédagogiques proposée vise à favoriser l'apprentissage du plus grand nombre d'apprenant. L'approche est centrée sur lui.

Les **cours en ligne**, les **ateliers**, le développement des **travaux dirigés** à la place des cours magistraux, la **ludopédagogie**, la **conduite de projets** sont autant d'outils essentiels à cette mise en œuvre.

Donner du sens aux contenus permet à l'apprenant de créer du lien entre les différents savoirs. Il choisit certains renforts d'enseignement dans les contenus proposés (tests, quizz, exercices d'application...).

Les parcours de stage sont **organisés avec l'apprenant** à chaque fois que cela est possible, afin qu'il puisse avoir une expérience diversifiée, en lien avec son projet professionnel et le niveau exigé. Cette collaboration permet l'émergence d'une posture différente de l'apprenant, considéré comme un « partenaire ». Ce qui dessine à la fois un parcours professionnalisant, mais aussi une collaboration efficiente des différents acteurs pédagogiques.

Les enseignements en institut privilégient la **réflexivité** par le choix de méthodes pédagogiques actives ; ainsi les travaux dirigés évolutifs, les temps de travail personnel guidé mobilisent les connaissances et donnent du sens à l'apprentissage. L'entraînement réflexif est une exigence de la formation qui permet à l'apprenant de comprendre le lien entre savoirs et actions et d'intégrer les connaissances dans une logique de construction de la compétence. Les méthodes d'apprentissage s'appuient sur le **socio-constructivisme** : l'apprenant construit ses savoirs à partir de connaissances acquises, d'expériences de situations et d'échange de points de vue avec d'autres apprenants.

Les travaux dirigés en lien avec les unités intégratives, les analyses de situations choisies dans le contexte de la pratique professionnelle, développent des savoirs transférables, de même que les situations vécues en stage, étudiées au cours de **séances d'analyse réflexive des pratiques professionnelles** (ARP) en groupes restreints qui renforcent l'acquisition des savoirs professionnels.

2.2.3 Une harmonisation des pratiques professionnelles et pédagogiques

Le fonctionnement interne de l'IFPM est basé sur la transversalité, la mutualisation des ressources et l'harmonisation des enseignements entre les 4 filières de formation.

Les responsabilités d'unités d'enseignements ou de modules sont assurés en binôme de formateurs. L'expertise pédagogique dans un domaine de compétences est mise à disposition de l'ensemble des apprenants par la **mutualisation des supports pédagogiques** : par exemple, le formateur référent de l'hygiène au sein de la filière IDE coordonnera aussi les enseignements dans ce domaine auprès des étudiants MEM, AS et AP, en collaboration avec les référents de la filière pour adapter les contenus et le niveau d'exigence. Il y a ici une volonté d'offrir aux apprenants une formation de qualité avec un niveau de connaissances optimal dans chaque domaine de l'exercice professionnel.

2.3 Les finalités de la formation

La principale finalité de la formation est la **professionnalisation de l'apprenant**. Cela veut dire :

- devenir un professionnel de santé portant avec fierté les valeurs du soin, sachant reconnaître ses émotions et les utilisant avec la distance professionnelle qui s'impose,
- ne pas perdre de vue le sens premier du Soins,
- être centré sur la singularité de la personne soignée, sa sécurité et son bien-être,
- prendre des décisions éclairées dans une éthique professionnelle et dans les limites de son rôle,
- mener des interventions de manière individuelle et en équipe pluriprofessionnelle
- être capable d'analyser les situations,

Ainsi, la formation vise à amorcer la **construction d'une identité** propre à chacun des métiers du soin, tout en s'inscrivant dans la famille des paramédicaux dans un souci de collaboration et d'échanges interprofessionnels, au bénéfice de l'utilisateur.

La professionnalisation se construit par la mise en lien et le développement des compétences à partir de l'expérience individuelle et du processus de formation proposé à l'institut et en stage. Elle est sous tendue par une démarche qualité pour répondre aux besoins de la formation et repérer la satisfaction ou les axes d'amélioration.

2.4 Le profil attendu

2.4.1 Le profil de l'apprenant : un étudiant « connecté »

Pour l'équipe pédagogique, l'apprenant est un professionnel en devenir avec :

- une histoire personnelle et un savoir expérientiel;
- des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être nécessaires au développement des compétences professionnelles;
- des valeurs éthiques et humaines indispensables au support relationnel du soin et au travail en équipe
- un projet de formation pour acquérir des compétences professionnelles avec ses propres valeurs (culture, éducation, expériences, connaissances) et ses propres motivations.

Le fil conducteur de sa formation se décline par ces mots : la professionnalisation, l'autonomie, l'empathie l'engagement et le développement de soi.

C'est un apprenant qui construit son identité professionnelle et qui va :

- Faire évoluer ses représentations
- Apprendre à s'auto évaluer
- Se remettre en question et ainsi réajuster ses méthodes de travail.

Aujourd'hui, la plupart des étudiants sont issus de la génération Z, que l'on a aussi appelée génération « 4G ». Rompus aux technologies numériques, ils ont une motivation fortement liée aux formes d'apprentissage moins scolaires et moins formelles. Cependant, il ne faut pas se méprendre, ces étudiants consomment davantage les outils numériques qu'ils ne les maîtrisent.

Il semblerait également que **le mode d'enseignement proposé par la plupart des établissements de formation ne soit pas adapté à tous**⁸. En fonction du parcours scolaire, les apprenants ont été plus ou moins sensibilisés à l'apprentissage par le numérique. Il n'est donc pas rare de constater que certains d'entre eux ne savent pas envoyer un mail ou télécharger un document. Ainsi, on note que les EAS et EAP présentent plus de difficultés à suivre une formation hybride privilégiant une autonomie dans les apprentissages que leurs camarades ESI ou EMEM.

La mise en place d'un environnement numérique de travail (ENT) et le **développement de méthodes pédagogiques ludiques, variées et co-modales** entraînent un accompagnement rapproché avec les apprenants les plus en difficultés par l'intermédiaire d'une équipe dédiée : la cellule d'accompagnement et d'appui à la pédagogie innovante⁹.

D'autre part, le protocole sanitaire mis en place depuis la crise COVID impose la présence en demi-jauge de chaque promotion d'étudiant. Il y a quelques années, la majorité de l'enseignement se faisait soit en stage,

⁸Géraldine LANGLOIS, « formation-en-distanciel-des-etudiants-en-soins-infirmiers-et-des-infirmiers-qui-se-specialisent-le-grand-desordre », Actusoins, 28/12/2020, www.actusoins.com

⁹ Cf : paragraphe 3.1

soit en présentiel à l'institut, aujourd'hui, **le domicile est devenu un lieu tout aussi important**, et l'équipement informatique est devenu incontournable pour tous les étudiants.

L'accompagnement pédagogique et une grande partie de l'enseignement sont déclinés en **distanciel**. Cette organisation peut convenir à certains apprenants qui ont notamment des contraintes personnelles et familiales qui leur imposent de rester chez eux ; cela permet une meilleure **gestion du temps de travail** (travailler le soir par exemple, revoir certains cours enregistrés) mais aussi une meilleure **gestion des contraintes liées au transport**. Certains étudiants ont parfois 1h30 à 2h de transport en commun pour rejoindre l'institut.

Du *socioconstructivisme* au *connectivisme*, il devient aujourd'hui nécessaire d'innover dans nos méthodes d'enseignements pour répondre à ce nouveau profil d'étudiants.

Ainsi, le métier de formateur a dû évoluer en peu de temps pour s'adapter lui aussi au virage du numérique.

2.4.2 Le profil du formateur

Aujourd'hui, le rôle du formateur se complexifie. Au-delà du pédagogique, il met en place des **organisations « apprenantes »**. Lui, aussi s'inscrit dans une formation tout au long de sa vie qui vise à renforcer ou développer son niveau de compétence, notamment dans les usages numériques.

Son expérience, ses savoirs pédagogiques facilitent l'émergence d'un climat propice à la motivation, au travail, à la réhabilitation de l'effort.

L'équipe pédagogique de l'IFPM regroupe un ensemble de compétences qui s'exprime dans une démarche collective au bénéfice des apprenants. Elle est composée de professionnels aux parcours variés et complémentaires, aux expériences et compétences multiples. Parce que la formation dispensée par les IFCS ne permet pas à ce jour de répondre totalement aux enjeux de formation des futurs professionnels de santé, les cadres formateurs ont besoin de développer leurs compétences pédagogiques par la formation continue en intégrant la plupart du temps des formations universitaires de type master en pédagogie / développement des usages numériques en pédagogie. Notre institut a initié ce changement et chaque année, un formateur poursuit ses études universitaires dans le cadre d'un master en pédagogie, axé sur les usages numériques.

Le formateur est un professionnel formé qui développe des stratégies pour accompagner l'apprenant à :

- Apprendre à apprendre
- Repérer ses méthodes de travail, analyser ses modes d'apprentissage, analyser des situations de soins
- Analyser ses émotions en situation de soin
- Développer des capacités relationnelles et éthiques dans des situations professionnelles
- Réaliser des activités professionnelles de façon autonome et responsable, en donnant du sens aux soins
- Respecter les règles déontologiques au regard de sa profession
- Acquérir des compétences professionnelles pour élargir son champ d'expérience vers l'actualisation de ses connaissances, l'encadrement de ses pairs, le travail en équipe pluridisciplinaire, l'engagement professionnel
- Développer ses capacités d'adaptation pour faire face aux mutations professionnelles
- Construire son projet professionnel dans une dynamique de recherche

Pour s'adapter aux générations actuelles d'apprenants destinés à devenir les soignant de demain, le nouveau profil de formateur est tourné vers **le coaching, l'innovation, la créativité**, la mise en œuvre de **nouvelles**

méthodes pédagogiques avec une incitation à inscrire l'apprenant dans la construction de ces nouvelles méthodes : création de capsules vidéo, création d'escape game, de scénario de simulation...

Ainsi, le poste **de cadre formateur** requière aujourd'hui des **compétences informatiques et numériques indiscutables** pour le développement de méthodes pédagogiques telles que les présentations interactives ou la création de capsules vidéo, d'activités pédagogiques sur Moodle, outil d'interactions pédagogiques et communicatives permettant de créer un environnement d'apprentissage en ligne.

Avec ces nouvelles méthodes pédagogiques, le formateur passe d'une logique d'enseignement à une **logique d'apprentissage**. Il s'impose ainsi comme **médiateur** en accompagnant l'étudiant à faire le tri dans la somme des données qui sont à sa disposition ; son rôle de **coach** prend alors tout son sens.

Le formateur de l'IFPM est **mobile** et exerce une partie de son activité en **télétravail**. Il répond aux besoins de l'hybridation de la formation et y associe la qualité de vie au travail en s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

Au regard de toutes les ressources à disposition de l'étudiant, auxquelles se rajoutera demain l'intelligence artificielle, se pose de plus en plus la question de la formation **du formateur face aux évolutions numériques du système de santé et des dispositifs de formation**.

2.5 Les compétences attendues pour exercer le métier

La formation permet à l'étudiant d'acquérir une démarche professionnelle pour une prise en soins de qualité du patient et de son entourage dans le soutien et l'accompagnement.

A l'issue de sa formation, c'est un futur professionnel capable d'exercer dans tous les secteurs d'activité, conscient qu'il lui est nécessaire de s'inscrire dans une démarche de formation tout au long de sa vie.

Quel que soit le référentiel de formation, celui-ci est articulé autour de compétences ou de blocs de compétences requises pour l'exercice du métier. La mise en œuvre du projet pédagogique et l'accompagnement individualisé du parcours de l'apprenant visent à permettre l'acquisition de ces compétences.

2.5.1 Le métier IDE

En référence au code de la santé publique, l'infirmier donne des **soins infirmiers sur prescription** ou conseil médical, ou en application du **rôle propre** qui lui est dévolu. Il **évalue l'état de santé** d'une personne et **analyse les situations de soins**. Il conçoit et définit **des projets de soins** personnalisés ; il **planifie des soins**, les **prodigue** et les **évalue** ; il **met en œuvre des traitements**. Il dispense des soins dans les domaines **curatifs** et **palliatifs** et participe à différentes actions, notamment en matière de **prévention, d'éducation de la santé, de formation ou d'encadrement**.

Les soins infirmiers intègrent **qualité technique** et **qualité des relations** avec le malade et son entourage. Ils sont mis en œuvre dans le **respect des droits de la personne**, dans le souci de son éducation à la santé et en tenant compte de sa personnalité.

L'infirmier exerce son activité en équipe pluriprofessionnelle dans les structures hospitalières, extrahospitalières ou à domicile. La formation en soins infirmiers est réglementée par l'arrêté du 31 juillet

2009 modifié notamment par l'arrêté du 16 décembre 2020 relatif au diplôme d'État d'infirmier(e) et donne lieu à la délivrance du grade licence dans le système licence master doctorat.

La formation en soins infirmiers conduit à un diplôme d'État et à l'obtention de 180 ECTS.

Elle vise l'acquisition des dix compétences infirmières transversales nécessaires pour répondre aux besoins de santé des personnes.

Formation IDE	
C1	Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
C2	Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
C3	Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
C4	Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
C5	Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
C6	Communiquer et construire une relation dans un contexte de soins
C7	Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle
C8	Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
C9	Organiser et coordonner les interventions soignantes
C10	Informar, former des professionnels et des personnes en formation

2.5.2 Le métier MEM

Le manipulateur en électroradiologie médicale est un professionnel de santé appartenant à la filière médicotechnique. C'est un soignant qui participe à la prise en charge des patients, il assure la continuité des soins. En référence au code de la santé publique, il contribue à la **réalisation des examens d'imagerie et des traitements par rayonnements** ou autres agents physiques.

Le MEM exerce son activité en équipe pluriprofessionnelle dans les structures hospitalières, extrahospitalières ou en cabinet libéral. La formation de manipulateur en électroradiologie médicale est réglementée par l'arrêté du 14 juin 2012 relatif au diplôme d'État de manipulateur d'électroradiologie médicale et donne lieu à la délivrance du grade licence dans le système licence master doctorat.

La formation de MEM conduit à un diplôme d'État et à l'obtention de 180 ECTS.

Elle vise l'acquisition des dix compétences professionnelles transversales nécessaires pour répondre aux besoins de santé des personnes.

Formation MEM	
C1	Analyser la situation clinique de la personne et déterminer les modalités des soins à réaliser.
C2	Mettre en œuvre les soins à visées diagnostique et thérapeutique en imagerie médicale, médecine nucléaire, radiothérapie et explorations fonctionnelles, en assurant la continuité des soins.
C3	Gérer les informations liées à la réalisation des soins à visée diagnostique et thérapeutique.
C4	Mettre en œuvre les règles et les pratiques de radioprotection des personnes soignées, des personnels et du public.
C5	Mettre en œuvre les normes et principes de qualité, d'hygiène et de sécurité pour assurer la qualité des soins.
C6	Conduire une relation avec la personne soignée.
C7	Évaluer et améliorer ses pratiques professionnelles.
C8	Organiser son activité et collaborer avec les autres professionnels de santé.
C9	Informar et former.
C10	Rechercher, traiter et exploiter les données scientifiques et professionnelles

2.5.3 Le métier AS

La certification mise en place par l'arrêté du 10 juin 2021 vise à répondre aux évolutions du rôle de l'aide-soignant. En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des **soins de la vie quotidienne** ou des **soins aigus** pour **préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie** de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

La formation d'aide-soignant est réglementée par l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'aide-soignant et se décline par de 3 missions essentielles :

- Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
- Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
- Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

La formation d'aide-soignant conduit à la délivrance d'un titre niveau 4. Elle s'articule autour de 5 blocs de compétences et vise l'acquisition des onze compétences nécessaires pour répondre aux besoins de santé de la population.

Formation AS		
Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne/de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	C1	Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires
	C2	Identifier les situations à risques lors de l'accompagnement de la personne/de l'enfant, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer
Bloc 2. - Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	C3	Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
	C4	Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne/de l'enfant
	C5	Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
Bloc 3. - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	C6	Établir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
	C7	Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels
Bloc 4. - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	C8	Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
	C9	Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
Bloc 5. - Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	C10	Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
	C11	Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques

2.5.4 Le métier AP

L'auxiliaire de puériculture réalise des **activités d'éveil** et des **soins adaptés à l'évolution de l'état clinique** visant au **bien-être**, à **l'autonomie** et au **développement de l'enfant**. Son rôle s'inscrit dans une approche

globale de l'enfant et prend en compte la **dimension relationnelle** des soins ainsi que la **communication avec la famille** dans le cadre du **soutien à la parentalité**, les autres professionnels, les apprenants et les aidants.

L'auxiliaire de puériculture participe à **l'accueil et à l'intégration sociale d'enfants porteurs de handicap, atteints de pathologies chroniques** ou en **situation de risque d'exclusion ou de maltraitance**. L'auxiliaire de puériculture travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire intervenant dans les services de soins ou réseaux de soins des structures sanitaires, médico-sociales ou sociales notamment dans le cadre d'hospitalisation ou d'hébergement continu ou discontinu en structure ou à domicile, ou dans le cadre de structure de prévention et dépistage.

La formation d'auxiliaire de puériculture est réglementée par l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'auxiliaire de puériculture et se décline par de 3 missions essentielles.

- Accompagner l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et sociale
- Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
- Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

La formation d'auxiliaire de puériculture conduit à la délivrance d'un titre niveau 4. Elle s'articule autour de 5 blocs de compétences et vise l'acquisition des onze compétences nécessaires pour répondre aux besoins de santé des enfants.

Formation AP		
Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne/de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	C1	Accompagner l'enfant et son entourage dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de sa situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires
	C1bis	Élaborer et mettre en œuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées à l'enfant ou au groupe
	C2	Identifier les situations à risques lors de l'accompagnement de la personne/de l'enfant, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer
Bloc 2. - Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	C3	Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
	C4	Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne/de l'enfant
	C5	Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
Bloc 3. - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	C6	Établir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
	C7	Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels
Bloc 4. - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	C8	Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
	C9	Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
Bloc 5. - Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	C10	Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
	C11	Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques

3 La stratégie de développement de l'offre numérique : plateforme dédiée, outils de communication à distance, mise à disposition des élèves et étudiants de matériel informatique adapté...

Aujourd'hui, développer une **offre de formation innovante** et digitale représente un enjeu primordial pour valoriser les instituts de formation et favoriser la réussite des apprenants. C'est une priorité du Conseil Régional d'Ile de France au travers du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) 2022-2028.

A l'ère du numérique et de la formation hybride, les professionnels doivent faire face à la **modernisation de la formation en santé** et s'approprier de nouvelles méthodes pédagogiques. À l'écoute des besoins des usagers, l'enjeu principal est d'offrir aux nouvelles générations d'étudiants une formation en adéquation avec l'évolution des pratiques et la numérisation de notre système de santé, dans un contexte de crise sanitaire qui nous pousse à réinterroger nos pratiques et à les moderniser.

L'arrêté du 10 novembre 2022 relatif à la **formation socle au numérique en santé des étudiants en santé** incite les instituts offrant des formations universitaires à intégrer les outils numériques dans leur programme de formation en abordant 5 domaines de connaissances et compétences :

- Les données de santé
- La cybersécurité en santé
- La communication en santé
- Les outils numériques en santé
- La télésanté

Ces nouvelles dispositions conduisent à une **évolution du profil des formateurs** qui interroge de nouveau la formation initiale et continue des cadres formateurs. Cette transformation passe par la mise à disposition d'un environnement et d'une organisation *capacitants* favorisant le développement de l'innovation et garantissant le bien-être au travail.

3.1 Un environnement numérique de travail collaboratif : Moodle

Le contexte sanitaire et le confinement en lien avec la crise COVID ont conduit à une distanciation totale des enseignements entre mars et juillet 2020. Dès la rentrée de septembre 2020, un format d'apprentissage hybride (distanciel et présentiel) a été mis en place pour minimiser les contacts et les risques de contamination. Particulièrement sensibilisé au format hybride, l'IFPM a investi une plateforme d'enseignement en ligne donnant accès à de nouvelles activités pédagogiques pour les apprenants. Moodle est un *learning management system* : logiciel qui accompagne et gère le processus d'apprentissage ou le parcours pédagogique.

L'utilisation d'un **environnement numérique de travail** type Moodle permet une interface collaborative avec les apprenants.

Cette plateforme est un **outil de communication à distance** accessible aux apprenants dès l'inscription en formation, par le biais d'une adresse Gmail institutionnelle. Un temps de formation et d'appropriation de la

plateforme est organisé dès les premiers jours de la rentrée afin de présenter les différentes fonctionnalités de l'outil :

- Visualisation des planning d'enseignement
- Accès aux supports de cours par UE/module
- Dépôt de documents : feuilles de stage, dossiers, évaluations
- Accès à des salles de visio-conférence
- Envoie de notification et de message par mail,
- Forum, tchat pour échanger entre pairs
- Activités de quizz, tests, études de cas...
- Leçons ...

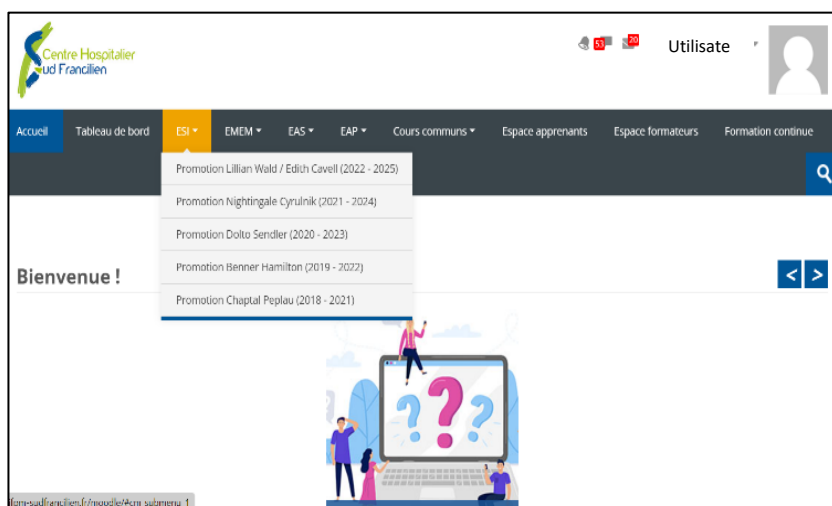


Figure 1: visualisation de la page d'accueil

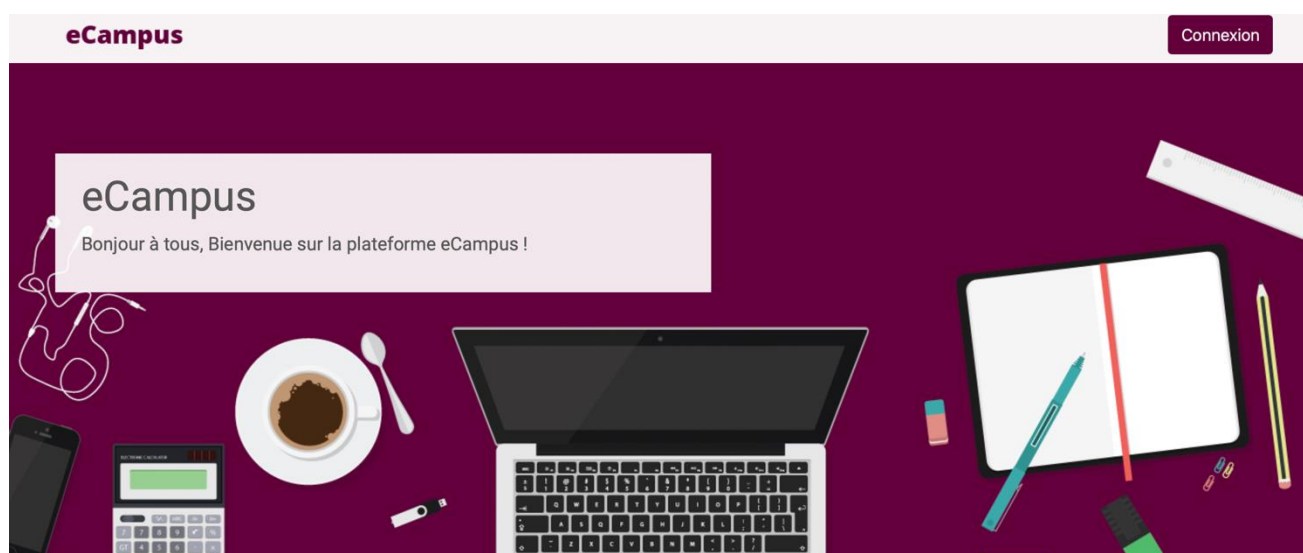
Figure 2: visualisation des plannings d'enseignement

Planning enseignement semestre 1	
	Semaine 36 - Du 05 au 09 septembre 2022
	Semaine 37 - Du 12 au 16 septembre 2022 - V2
	Semaine 38 - Du 19 au 23 septembre 2022 - V2
	Semaine 39 - Du 26 au 30 septembre 2022
	Semaine 40 - Du 3 au 7 octobre 2022 V3
	Semaine 41 - Du 10 au 14 octobre 2022 V2
	Semaine 42 - Du 17 au 21 octobre 2022 V6
	Semaine 43 - Du 24 au 28 octobre 2022 V2
	Semaine 44 - Du 31 octobre au 4 novembre 2022 V2
	Semaine 45 - Du 7 au 11 novembre 2022 V3
	Semaine 50 - Du 12 au 16 décembre 2022
	Semaine 1 - Du 02 au 06 janvier 2023

↓	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Semestre 1 ▸ Semestre 2 ▸ Semestre 3 ▸ Semestre 4 ▸ Semestre 5 ▸ Semestre 6 ▸ Evaluation ▸ Stage 	<ul style="list-style-type: none"> ▾ Semestre 1 <ul style="list-style-type: none"> ➔ UE 1.1 - Psychologie, sociologie, anthropologie ➔ UE 1.3 - Législation, éthique, déontologie ➔ UE 2.1 - Biologie fondamentale ➔ UE 2.10 - Infectiologie, hygiène ➔ UE 2.11 - Pharmacologie et thérapeutiques ➔ UE 2.2 - Cycles de la vie et grandes fonctions ➔ UE 2.4 - Processus traumatiques ➔ UE 3.1 - Raisonnement et démarche clinique infirmière ➔ UE 4.1 - Soins de confort et de bien-être ➔ UE 5.1 - Accompagnement dans la réalisation des soins quotidiens ➔ UE 6.1 - Méthodes de travail et TIC
---	---	--

Figure 3: Accès aux supports pédagogiques par UE/Module

L'université Paris Saclay met également à disposition des ESI et EMEM une **plateforme eCampus** permettant l'accès aux enseignements universitaires.



3.2 Une cellule d'Appui et d'Accompagnement à la Pédagogie Innovante permet l'accompagnement aux méthodes d'apprentissage modernes et novatrices

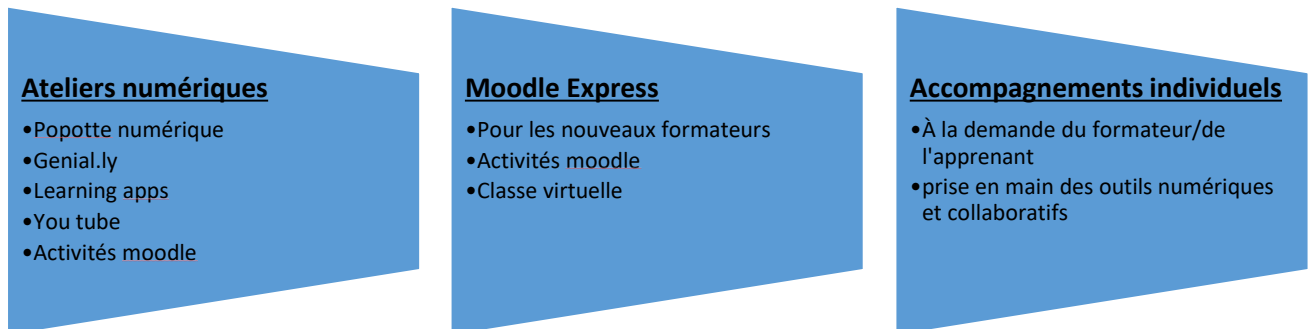
La CAAPI est née de la volonté d'inscrire l'IFPM dans les enjeux liés à la numérisation du système de santé. La formation et la pédagogie doivent se mettre en phase avec l'évolution de la santé qui se veut digitale, numérique, connectée, tout en **répondant aux besoins de formation de la génération actuelle**.

L'ambition de la CAAPI est de **guider les apprenants** à s'approprier la plateforme Moodle et **d'accompagner les formateurs** à développer des méthodes pédagogiques adaptées au profil des apprenants, centrées sur la **ludopédagogie** et l'utilisation des **outils numériques** : serious games, réalité virtuelle, capsules vidéos, escape games, quizz, classe inversée...

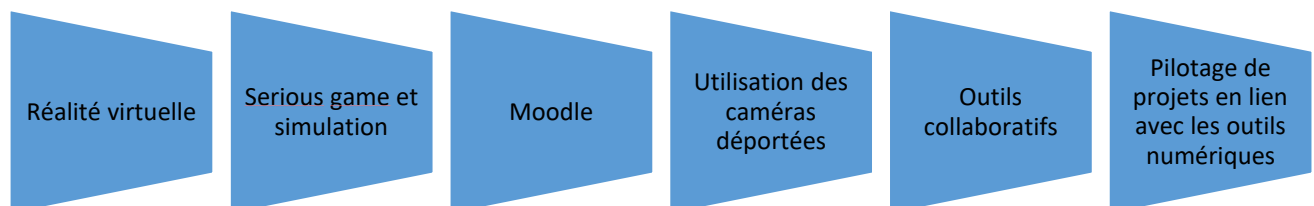
A ce jour, 3 formateurs accompagnent l'équipe dans l'utilisation des ressources numériques. Par le biais de la CAAPI, ils diffusent des procédures et animent des formations en interne pour guider les formateurs dans l'appropriation des outils tels que Moodle®, Genially®, les simulateurs de compétences, la création *d'escape-game* et demain la réalité virtuelle.

Leur activité se décompose en 3 missions :

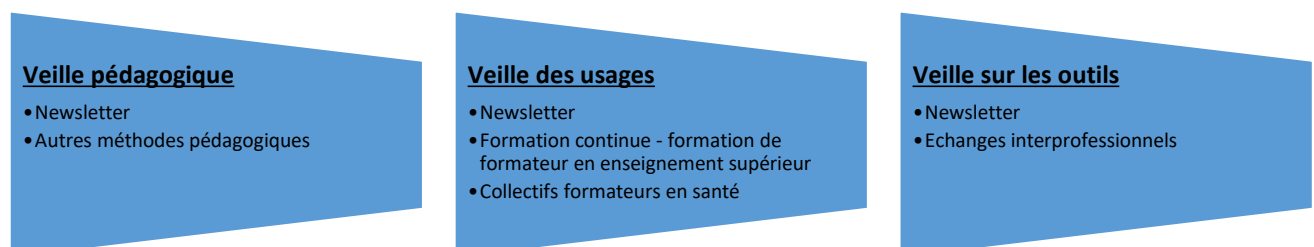
3.2.1 L'accompagnement aux usages numériques



3.2.2 Le développement de l'innovation pédagogique



3.2.3 La Recherche en pédagogie



4 Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation

4.1 L'approche par compétence

La compétence est « **la mobilisation des savoirs dans l'action** »¹⁰. C'est un « *savoir-agir complexe qui prend appui sur la mobilisation et la combinaison efficace d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations* »¹¹. Ces ressources sont multiples¹² :

- savoirs théoriques (savoir comprendre, savoir interpréter),
- savoirs procéduraux (savoir comment procéder),
- savoir-faire procéduraux (savoir procéder, savoir opérer),
- savoir-faire expérientiels (savoir y faire, savoir se conduire),
- savoir-faire sociaux (savoir se comporter, savoir se conduire),
- savoir-faire cognitifs (savoir traiter de l'information, savoir raisonner, savoir nommer ce que l'on fait, savoir apprendre).

La compétence est un **processus dynamique, réflexif** et propre à chaque apprenant. Elle se développe ensuite tout au long de la vie professionnelle.

Dans la formation menant aux diplômes d'AS et d'AP, la compétence s'acquière au sein d'un **bloc de compétences**, validé par une étude de situation et l'acquisition des compétences du bloc en stage.

Pour les formations menant aux diplômes d'IDE et de MEM, la compétence s'évalue par l'acquisition conjointe des savoirs académiques déclinés au travers **d'unités d'enseignement** (UE) dont les unités intégratives (UI) et l'acquisition des compétences en stage.

L'ingénierie pédagogique privilégie l'angle d'approche de l'enseignement par les dix compétences. C'est pourquoi des formateurs ont été nommés **référents compétences**. Ils sont responsables d'orchestrer et donc d'harmoniser les enseignements. Ils sont obligatoirement responsables de la déclinaison pédagogique de l'unité d'intégration et orientent celle des unités d'enseignement qui dépend de la compétence. Ils sont impliqués dans le processus de l'évaluation.

L'IFPM collabore avec l'université Paris Saclay dans le cadre d'un groupement de coopération sanitaire comprenant 7 IFSI. L'université coordonne un certain nombre d'unités d'enseignement conjointement avec les IFSI dans le cadre d'une convention tripartite (université-conseil régional-IFSI). Les liens sont établis lors de groupes de travail entre les référents d'unités d'enseignements et des enseignants universitaires, au sein d'un département universitaire des formations en sciences infirmières. En effet, **l'universitarisation de la formation** est un enjeu majeur dans la professionnalisation des IDE et des MEM. Elle permet, grâce au système licence-master-doctorat, de favoriser le parcours de recherche des professionnels paramédicaux, et maintenir un lien entre la formation-recherche et l'exercice clinique. Elle permet, avec le grade licence obtenu par le diplôme IDE ou MEM de pouvoir accéder à un ensemble de parcours universitaires.

¹⁰ LE BOTERF G, construire les compétences individuelles et collectives, Paris, Éditions d'organisation, 2004

¹¹ TARDIF J., l'évaluation des compétences, Montréal ; Chenelière éducation, 2006

¹² LE BOTERF G, compétence et navigation professionnelle, Paris, Éditions d'organisation, 1997

4.2 L'approfondissement du raisonnement clinique

L'acquisition du raisonnement clinique par le modèle trifocal est un des objectifs d'apprentissage des formations paramédicales. « *C'est un tremplin pour acquérir la compétence clinique. Il se construit à partir de données issues de l'observation du patient selon une méthode hypothético-déductive.* »¹³

Le raisonnement clinique permet aux apprenants de s'inscrire dans une démarche de questionnement et de réflexivité propice à la construction des savoirs. Ainsi, ils seront à même de s'adapter aux différents contextes de soins dans une posture de soignants responsables.

En partant des données recueillies lors de l'observation structurée du patient, le raisonnement clinique permet d'aboutir à un jugement clinique qui déterminera les actions mises en œuvre pour prendre en charge le patient.

Quelle que soit la filière de formation, le raisonnement clinique est intégré aux enseignements à travers des études de cas théoriques et/ou pratiques au sein des unités intégratives (Filière IDE et MEM) ou au sein des modules (filière AS et AP).

4.3 La réflexivité au cœur de la démarche d'apprentissage

La réflexivité s'inscrit dans une dynamique personnelle et individuelle d'amélioration continue de la pratique. Elle permet une conscientisation de sa pratique par une prise de recul et s'appuie sur des situations vécues.

La réflexivité est guidée par le formateur ou l'encadrant en stage qui permet le « feed back », sans émettre de jugement. Ce temps d'apprentissage permet à l'apprenant de « se regarder apprendre », en mode métacognition. Il interroge ses actions, explore ses ressources, et détermine avec l'aide du guidant des pistes d'amélioration de sa pratique.

Il peut être fait en individuel lors des temps d'accompagnement pédagogique ou des visites de stage. C'est l'occasion d'analyser des situations complexes et/ou d'interroger la spécificité d'une action par le biais de l'entretien d'explicitation. Il peut aussi se réaliser en collectif lors de séances d'analyse de pratiques ou de simulation.

4.3.1 Par l'analyse de pratique

Des séances d'analyses de pratiques professionnelles sont formalisées à chaque retour de stage, en groupe d'accompagnement pédagogique. La méthode du GEASE (Groupe d'Entraînement à l'Analyse des Situations Éducatives) est principalement utilisée. C'est « une démarche méthodologique d'écoute dans un cadre aidant et non contraignant, un apprentissage à la verbalisation des situations et des ressentis, dans le respect absolu des personnes »¹⁴.

Dans un cadre bienveillant de confidentialité, d'écoute, de non-jugement et de neutralité, des situations vécues en stage sont analysées par le groupe. Le formateur anime la séance et est garant du cadre et du respect de la méthode d'analyse.

¹³ Du raisonnement clinique à la pratique infirmière, fiches de la revue soin tiré à part, 2010, Elsevier Masson

¹⁴ DONGUI, G.E.A.S.E. & Analyse des Pratiques, analysedespratiques.com, 2020

- Phase 1 : Narration d'un moment de pratique par un participant (10-20 min)
- Phase 2 : Questionnement du narrateur par le groupe (20-30 min)
- Phase 3 : Formulation des hypothèses (30-40 min)
- Phase 4 : La construction (5 min)
- Phase 5 : Analyse globale du processus d'apprentissage (10-15 min)

L'analyse de pratique est indispensable pour construire et développer des compétences en vue de favoriser l'adaptabilité et la transférabilité. Elle est autant bénéfique pour l'apprenant qui présente sa situation que pour le groupe qui l'aide dans la compréhension et l'analyse de la pratique. L'analyse de pratique permet d'enrichir les représentations et conduit l'apprenant vers une remise en question professionnelle voire personnelle sous la guidance d'un professionnel issu du soin.

4.3.2 Par la simulation

La simulation est au cœur du dispositif de formation par compétence. Elle se travaille à l'institut dans le cadre des unités intégratives ou des modules, à travers des situations construites par l'équipe pédagogique en lien avec les unités d'enseignement de la compétence. Cinq laboratoires de pratiques simulées sont à disposition de l'ensemble des apprenants et du département de formation continue du CHSF/CHA.

*C'est « une méthode pédagogique (...) qui facilite l'acquisition de connaissances, de compétences et de comportements, adaptées par une mise en situation. (...) La simulation permet l'apprentissage et/ou le perfectionnement des pratiques et des compétences techniques ou non techniques, par exemple relationnelles ou organisationnelles, au cours de procédures, de situations cliniques ou de gestes « simulés » comportant des objectifs de formation et d'analyse des pratiques. »*¹⁵

La simulation permet de privilégier les méthodes pédagogiques qui conduisent à la professionnalisation tout en soutenant la motivation des étudiants.

Une progression dans les objectifs d'apprentissage est proposée tout au long de la formation avec une complexification des prises en charge et la mobilisation de connaissances de plus en plus nombreuses. « *Le but est de permettre aux étudiants de résoudre des problèmes des plus simples aux plus complexes, soit individuellement soit en équipe de professionnels.* »¹⁶ En effet, la pluriprofessionnalité est recherchée lors de certaines séances de stimulation, avec la construction de scénarios de collaboration entre les différents métiers.

La simulation a plusieurs objectifs :

- Développer la posture réflexive en prenant son action comme objet de réflexion
- Développer son positionnement professionnel en s'appuyant sur la dynamique de groupe
- Développer la confiance en soi et le sentiment d'efficacité personnelle
- Utiliser l'erreur comme méthode d'apprentissage et donc initier une culture de l'analyse de l'erreur dès la formation initiale.

¹⁵ Instruction DGOS N°PF2/2013/383 du 19 novembre 2013 relative au développement de la simulation en santé.

¹⁶ Arrêté du 26 septembre 2014 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'État d'infirmier

5 La stratégie d'analyse des besoins de l'étudiant ou l'élève en lien avec les attentes de l'employeur et/ou du financeur concerné

Suite à la période COVID qui a mis en évidence les difficultés et les failles de notre système de santé, l'enjeu majeur réside dans l'attractivité et la fidélisation des métiers du soin.

Les besoins de l'apprenant sont identifiés dès la sélection (parcoursup pour les filières IDE et MEM et sélection sur dossier pour les AS et AP). Le titre présenté, le profil de baccalauréat et/ou l'expérience professionnelle antérieure sont des critères qui permettent une première analyse du besoin de formation.

5.1 L'accompagnement pédagogique individuel permet d'identifier les besoins de l'apprenant

Tout au long de sa formation, l'apprenant bénéficiera d'un **accompagnement individualisé régulier** avec son référent pédagogique qui reste le même jusqu'à la diplomation. Cet accompagnement est programmé à minima **tous les semestres**. Il peut être plus régulier en fonction des besoins.

Les temps d'accompagnement pédagogiques individuels (API) permettent de :

- Mesurer les acquis par rapport aux objectifs des enseignements dispensés
- Définir des objectifs d'apprentissage pour le semestre à venir
- Formuler des souhaits de stage au regard du cursus de formation déjà effectué, de l'expérience professionnelle si elle existe, des obligations liées aux critères de certification, et des éléments contenus dans le portfolio
- Faire le point sur le projet professionnel de l'apprenant

Les apprenants en **difficultés pédagogiques** disposent d'un suivi plus régulier avec leur référent pédagogique. Les situations spécifiques sont analysées en réunion d'équipe et des objectifs à courte échéance sont fixés avec l'apprenant sous la forme d'un **contrat pédagogique de progression**.

Dans le cas de problématiques d'ordre social ou financier, une écoute bienveillante oriente l'apprenant vers des aides adaptées : assistante sociale, fonds d'aide d'urgence, contrats d'allocations d'études...

5.2 Une évaluation des besoins et une progression pédagogique tout au long de la formation

En 1^{ère} année¹⁷, le développement des ressources et l'amorce du projet professionnel de l'étudiant sont priorités. L'étudiant est accompagné par les professionnels des stages et par les formateurs dans sa découverte des savoirs, des valeurs, des règles et de la déontologie de la profession d'infirmier, ce qui lui permet de confronter ses représentations à la réalité du terrain. Le repérage de son organisation de travail, de ses émotions lors des situations de soins et le réajustement si besoin de ses méthodes d'apprentissage s'effectue avec le formateur référent de l'accompagnement pédagogique mais aussi avec la collaboration du tuteur lors des stages.

En 2^{ème} année, le renforcement de l'autonomisation de l'étudiant s'effectue par le soutien au développement de sa réflexivité : les analyses réflexives des pratiques sont plus qualitatives. Le développement de l'auto-évaluation encourage l'implication de l'étudiant dans la construction de son projet professionnel et sa

¹⁷ Cette progression est adaptée aux filières IDE et MEM mais peut tout à fait être transposable aux filières AS et AP qui se déroule sur 11 mois

responsabilisation dans son évolution. Les Travaux Dirigés en groupes restreints participent à la construction de l'identité professionnelle de l'étudiant et à l'apprentissage du « travailler ensemble ».

En **3^{ème} année**, c'est la phase d'intégration et de transférabilité des éléments de compétence et de maturation du projet professionnel de l'apprenant. L'intégration de la réflexion professionnelle est favorisée par l'approfondissement de l'analyse des situations de soins, la fiabilité et la qualité de la transcription des données, du suivi, de la traçabilité de la prise en charge des personnes confiées en stage, la prévention et la gestion des risques, ainsi que l'évaluation des pratiques professionnelles, la recherche et la veille documentaire.

6 Le projet d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des étudiants ou élèves en situations de handicap

6.1 Accueil des étudiants en situation de handicap

Les caractéristiques du bâtiment construit en 2021 prennent en compte la réglementation fixant les contraintes en matière d'accessibilité aux personnes handicapées à mobilité réduite. Cela comprend notamment un ascenseur pour accéder aux 2 étages supérieurs, un espace refuge en cas d'incendie et des places de stationnement réservées à l'entrée de l'institut.

Des dispositifs spécifiques peuvent concerner l'aménagement du temps des épreuves d'évaluation, l'installation dans les salles, l'utilisation de matériel informatique dédié, l'accompagnement par une tierce personne... Ces dispositifs entrent dans l'accompagnement des étudiants porteurs de troubles de l'apprentissage de type « dys ».

L'IFPM est engagé dans l'accueil et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap. Cet engagement est formalisé au sein d'une charte qui a pour objectif de favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire de formation ; et ce afin d'élever leur niveau de qualification et d'adapter leurs compétences en vue d'une insertion professionnelle durable. Un référent handicap élabore et met en œuvre l'accompagnement des étudiants en situation de handicap. Il s'assure du respect de cette charte.

Une première information concernant l'accueil des étudiants en situation de handicap est transmise par le biais du dossier d'inscription. Une fiche « handicap » est à renseigner si l'étudiant souhaite faire connaître un handicap et bénéficier d'un accompagnement spécifique au cours de sa formation.

Les aménagements sont validés en début d'année et portent sur les méthodes et les supports pédagogiques. Ils sont mis en œuvre sur la base des informations fournies par un médecin de la MDPH ou un orthophoniste. Un suivi est organisé tout au long de la formation par le référent handicap.

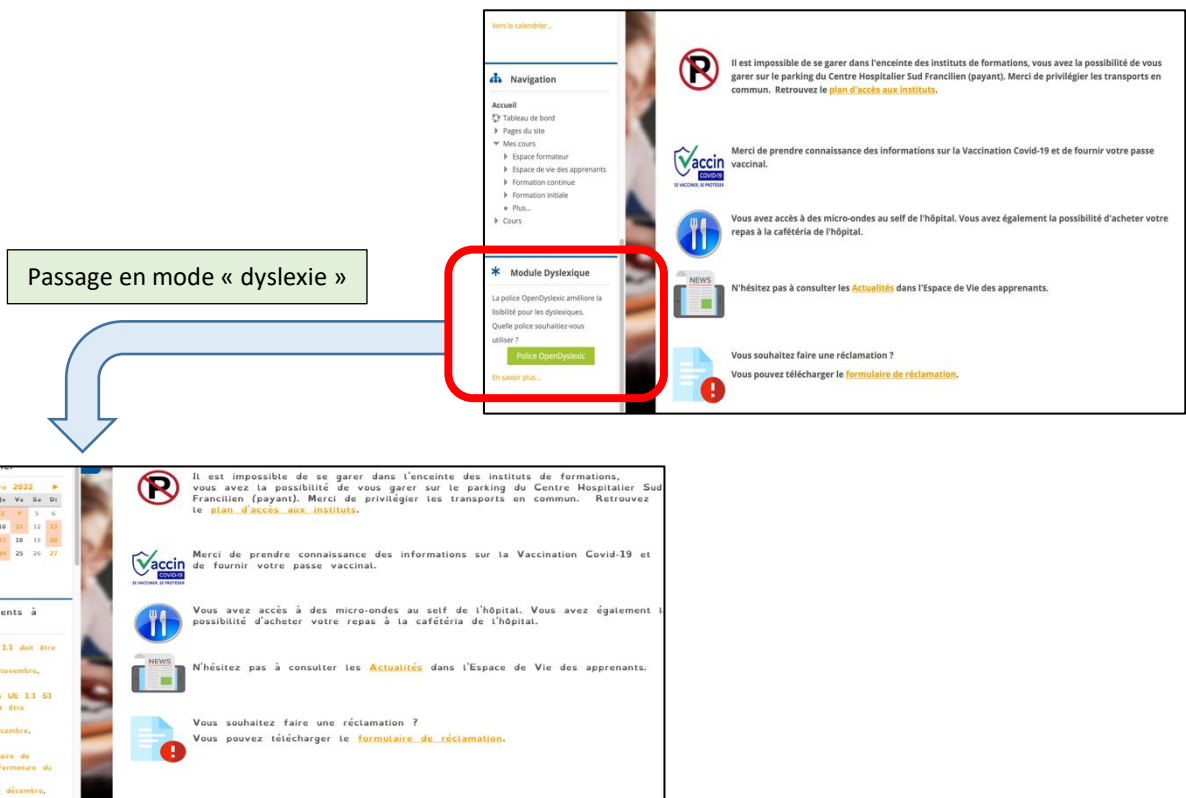
Concernant les étudiants intégrant une formation universitaire (IDE et MEM), un signalement des personnes en situation de handicap doit être fait auprès de l'université Paris Saclay afin de faire valider un aménagement de formation par le comité médical.

6.2 Intégration et accompagnement des étudiants en situation de handicap

L'accompagnement des étudiants en situation de handicap est identifié dans la procédure intégrée à la charte d'accueil de ces étudiants.

6.2.1 Les outils à disposition

L'environnement numérique de travail Moodle dispose d'un module spécifique pour les étudiants présentant une dyslexie.



Des PC portables peuvent être mis à disposition des étudiants dont le handicap rend l'utilisation d'un ordinateur indispensable.

6.2.2 L'Agefiph : un partenaire essentiel

L'Agefiph¹⁸ Ile-de-France à travers la Ressource Handicap Formation (RHF) est notre interlocuteur pour ce qui concerne l'accompagnement des étudiants en situation de handicap. A ce jour, cette association ne met pas en place de partenariat directement avec les organismes de formation. En revanche, elle met à disposition des organismes de formation des outils et des personnes ressources pour assurer l'accueil et sécuriser le parcours de formation des stagiaires.

Selon les besoins, il n'y a pas de démarche particulière, il suffit de contacter la boîte mail RHF pour un accompagnement. L'Agefiph intervient dans l'absolu pour tout type de handicap.

¹⁸ Association nationale de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

7 L'individualisation des parcours et la stratégie de prévention des ruptures des parcours

L'accompagnement pédagogique désigne la démarche mise en œuvre par l'équipe de formateurs pour assurer à chaque apprenant une **prise en compte de ses besoins et de ses capacités**, dans le but de lui permettre de progresser au mieux dans ses apprentissages.

Même s'il n'est pas toujours facile de connaître les raisons exactes pour lesquelles les étudiants abandonnent en cours de formation, les raisons invoquées prioritairement sont les erreurs d'orientation ou des modifications dans leur situation familiale ou sociale avec des difficultés financières.

En dehors de ces motifs, l'accompagnement pédagogique personnalisé **dès le 1^{er} mois d'entrée** en formation permet d'identifier très tôt les attentes des apprenants et de repérer ceux qui pourraient avoir des difficultés dans les apprentissages. Le formateur est dans une **écoute active** et porte un **regard positif et bienveillant** sur l'apprenant. Il s'inscrit dans une **dynamique de progression** et de **valorisation du potentiel** et repère les zones de réussite et de difficultés de l'apprenant. Il comprend et identifie avec l'étudiant les périodes de questionnement quant à son parcours de formation et trouve avec lui les moyens de le soutenir et de l'aider. Les **encouragements** ont pour objectifs de **renforcer l'estime de soi**, condition essentielle de la progression dans les apprentissages.

En début de formation, un premier entretien permet de faire connaissance en repérant ensemble les **ressources, les modes d'apprentissage, le projet professionnel** et la **motivation** de l'étudiant. Deux entretiens individuels annuels permettent de faire le point avec l'étudiant sur sa progression dans son apprentissage théorique et clinique. Des entretiens supplémentaires peuvent être sollicités à la demande de l'étudiant ou du formateur en cas de besoins spécifiques d'apprentissage.

Le regard bienveillant porté sur l'étudiant favorise un **climat et une relation de confiance** qui sont des préalables indispensables aux apprentissages et à l'autonomie de l'étudiant. Celui-ci sollicite alors plus facilement les formateurs et tuteurs comme ressources.

L'accompagnement pédagogique entourant les **périodes de stage** est essentiel pour aider l'étudiant à analyser les situations complexes et émotionnellement difficiles susceptibles d'être vécues en stage. Il se situe à plusieurs niveaux :

- Préparation des objectifs de stage
- Visites de stage
- Groupe de parole et débriefing du stage
- Analyses de situations professionnelles

La question de la **motivation** est centrale dans la prévention des abandons. Lors des périodes de moindre motivation et de doute sur les capacités à poursuivre la formation, le formateur travaille avec l'étudiant sur sa motivation intrinsèque à maintenir, à développer, à construire, voire à réorienter son projet professionnel.

L'analyse des enquêtes de satisfaction permet d'identifier les risques d'abandon et de prévenir les ruptures de parcours.

8 La planification de l'alternance

L'alternance tend vers une **individualisation du parcours** professionnel de l'apprenant. Elle intègre des temps de formation à l'institut et des temps d'immersion en milieu professionnel. Les formations IDE, MEM, AS et AP sont organisées en alternance.

Le stage représente 50% de chaque formation. C'est le lieu qui permet de **développer les capacités d'adaptation** nécessaires à la polyvalence, et aussi un lieu de confrontation entre les représentations et la réalité : il permet d'expérimenter, d'exercer les compétences et la responsabilité professionnelles. Le stage permet de construire son identité professionnelle.

Un des objectifs de stage est de construire et mettre en œuvre un projet de soins centré sur les personnes prises en charge, **d'acquérir des savoirs** nécessaires à la compréhension de situations rencontrées, de **mobiliser ses savoirs** dans l'action, en situation réelle, et de **transférer ces acquis** dans une nouvelle situation, d'acquérir la capacité à **s'adapter à d'autres situations inconnues**.

L'alternance cours- stage permet la coordination des 700 apprenants inscrits sur le site de l'IFPM au sein des 4 filières de formation.

Les périodes d'enseignements à l'IFPM sont dispensés au format hybride, ce qui permet de répartir les salles de cours et les temps de présentiel entre les 4 filières.

La formation hybride, appelée aussi formation « mixte », est un mélange d'enseignement en présentiel et d'enseignement à distance. **L'étudiant est donc placé au cœur du processus de formation**, il alterne entre des sessions à distance en ligne en semi-autonomie ou en autonomie et des sessions en face à face avec le formateur pour valider les acquis, rassurer l'étudiant en cas de doute et répondre à ses interrogations. Le présentiel permet aussi une interactivité entre tous les interlocuteurs et la mise en œuvre du socioconstructivisme. Il se sent **plus motivé et impliqué** ce qui booste son apprentissage.

L'alternance permet aussi des **temps de retour de stage** qui sont l'occasion de s'exercer à **l'analyse des pratiques professionnelles**. Ce temps permet la construction des compétences, de l'identité professionnelle et d'une **posture réflexive** pour chaque apprenant dans une organisation de **socioconstructivisme**.

9 Politique de stage et liste des lieux et places de stage négociés en lien avec les obligations réglementaires

« Un des enjeux de la politique de stage est de favoriser l’attractivité des futurs professionnels pour le territoire de santé et pour les structures d’accueil en stage. Au niveau régional, la politique de stage permet la mise en place de parcours qualifiants en optimisant le potentiel de stages et en améliorant l’encadrement des étudiants »¹⁹.

La formation se caractérise par une alternance entre des temps de formation à l’institut et des temps de stage. Une convention est réglementairement éditée et réactualisée chaque année.

Les référentiels de formation identifient des typologies de stage pour permettre l’acquisition des compétences métiers :

Formation IDE	Formation MEM	Formation AS	Formation AP
1 stage de 5 semaines 4 stages de 10 semaines 1 stage de 15 semaines (préprofessionnel)	11 stages de 3 à 6 semaines 1 stage de 8 semaines (préprofessionnel)	3 stages de 5 semaines 1 stage de 7 semaines (préprofessionnel)	
Stage de courte durée	Stage de soins en unité clinique : 3 semaines. Stage d’imagerie de projection : 6 semaines.	Quatre périodes de stages à réaliser en milieu professionnel dans différentes structures du champ sanitaire, social ou médico-social, en établissement, en hospitalisation à domicile ou dans les services d’accompagnement et d’aide à la personne. Le parcours de stage comporte au moins une période auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique, et une période auprès de personnes âgées.	Quatre périodes de stages à réaliser en milieu professionnel dans différentes structures du champ sanitaire, social ou médico-social, en établissement ou en hospitalisation à domicile. Le parcours de stage comporte au moins une période auprès d’enfants en situation de handicap physique ou psychique.
Stage de longue durée et soins de suite et de réadaptation	Stage de scanographie : 6 semaines. Stage d’imagerie par résonance magnétique : 6 semaines.		
Santé en santé mentale et en psychiatrie	Stage d’imagerie vasculaire et interventionnelle : 3 semaines. Stage de radiothérapie : 6 semaines.		
Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie	Stage de médecine nucléaire : 6 semaines. Stage d’explorations électrophysiologiques ou d’échographie : 3 semaines.		

Les lieux de stage sont proposés par l’IFPM sur le CHSF/CHA et sur l’ensemble de la Région Ile de France, (département 91, 77 en majorité) à l’exception du stage préprofessionnel qui reste au choix de l’apprenant si son parcours de formation le permet.

¹⁹ Instruction DGOS/RH1 n° 2014-369 du 24 décembre 2014 relative aux stages en formation infirmière

La nature des stages proposés est en lien avec les typologies imposées par le référentiel et les possibilités locales d'accueil et d'encadrement.

9.1 Un parcours de stage individualisé qui répond à un projet professionnel

Des parcours-type de stage ont été instaurés au sein des filières IDE et MEM par la coordination des stages afin de garantir le respect des critères de certification et la répartition des places de stage sur l'année.

Profil stage promotion SI							
Durée (semaines) Profil n°	Semestre 1	semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6	
	stage 1	stage 2	stage 3	stage 4	stage 5	stage 6 I	stage 6 II
	5	10	10	10	10	7	8
1	SICLV	SLD SSR	SCD	SSMP	SCD	pré-pro I	pré-pro II
2	SLD SSR	SCD	SSMP	SICLV	SCD	pré-pro I	pré-pro II
3	SCD	SSMP	SICLV	SLD SSR	SCD	pré-pro I	pré-pro II
4	SSMP	SICLV	SCD	SCD	SLD SSR	pré-pro I	pré-pro II
5	SICLV	SCD	SLD SSR	SCD	SSMP	pré-pro I	pré-pro II

Profil stage promotion EMEM												
Durée (semaines) Profil n°	Semestre 1		semestre 2		Semestre 3		Semestre 4		Semestre 5		Semestre 6	
	stage 1	stage 2	stage 3	stage 4	stage 5	stage 6	stage 7	stage 8	stage 9	stage 10	stage 11	stage 12
	3	3	4	4	4	4	6	6	6	6	6	8
1	RX1	Soins	TDM1	RX2	TDM2	IRM1+	RT1-2	MN1-2	EE/IVInt	IRM2	RX3+	optionel
2	Soins	RX1	RX2	TDM1+	IRM1+	RT1	TDM2	EE/IVInt	IRM2	MN1-2	RT2	optionel
3	RX1	Soins	TDM1	RX2	RT1+	TDM2	MN1-2	IRM1	RT2	EE/IVInt	MN3	optionel
4	Soins	RX1	RX2	TDM1+	MN1+	IRM1	EE/IVInt	RT1-2	MN2	TDM2	IRM2	optionel
5	Soins	RX1	RX2	TDM1+	RT1+	MN1+	IRM1	TDM2	MN2	RT2	EE/IVInt	optionel

Concernant les filières AS et AP, les parcours-types sont en cours de validation suite à la mise en place des nouveaux référentiels.

Les objectifs de chaque stage sont travaillés en amont avec le référent pédagogique et pour certaines structures, avec le formateur référent de stage. (Stage en milieu carcéral, stage en hôpital militaire).

Les stages hors Ile de France et les stages à l'international sont possibles pour les apprenants des filières IDE et MEM après validation du projet par la Direction.

9.2 La coordination des stages

L'organisation des stages est coordonnée par un cadre formateur pour l'ensemble des formations, en collaboration avec une secrétaire. Il est en lien avec les maitres de stage pour ce qui concerne l'organisation générale des stages.

Dans un objectif d'accompagnement pédagogique, chaque **formateur référent de stage** se déplace sur le lieu de stage, à son initiative, à la demande de l'étudiant ou de celle du tuteur de stage. Il suit le parcours de l'étudiant et règle au fur et à mesure les questions pédagogiques qui peuvent se poser. Il est en lien avec les tuteurs de stage pour ce qui concerne l'acquisition des compétences et la posture professionnelle des étudiants. Les lieux de stage prévalents sont répartis en fonction de leur localisation géographique et des partenariats préexistants. Chaque formateur est référent de 4 à 6 lieux de stages.

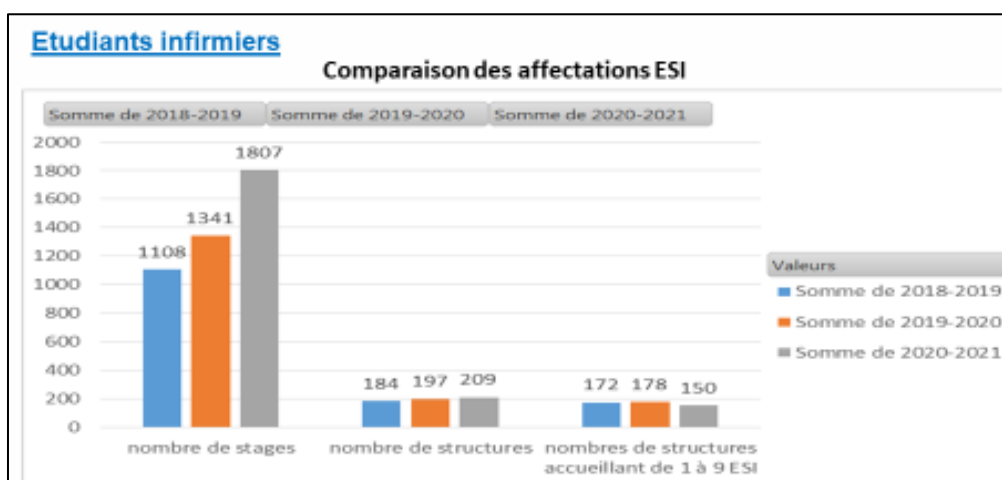
Chaque étudiant bénéficie d'une rencontre pédagogique en stage, par semestre, par le formateur référent de stage. Cette rencontre, de 1h30 à 2h, est un temps d'accompagnement de l'étudiant et permet de favoriser l'intégration de l'étudiant en stage, d'aider à l'expression de son vécu et à l'utilisation des ressources du service. Le formateur accompagne aussi l'étudiant dans sa démarche réflexive par la mobilisation de savoirs théoriques, organisationnels et relationnels et participe à l'acquisition d'une posture professionnelle. Cet accompagnement peut se faire en individuel ou en rassemblant plusieurs étudiants d'un même lieu de stage.

L'exploitation des stages se réalise à partir des Analyses Réflexives de la Pratique écrites et orales réalisées par les étudiants et leur formateur référent pédagogique ainsi que par l'analyse des éléments de compétence acquis dans le portfolio et des appréciations notées sur les rapports de stage par les professionnels encadrants.

Une formation à l'accompagnement des étudiants en stage est proposée aux professionnels de proximité et aux tuteurs de stage. Elle est dispensée au sein de la coordination des instituts de formation.

9.3 La cartographie des stages

9.3.1 Stage IDE



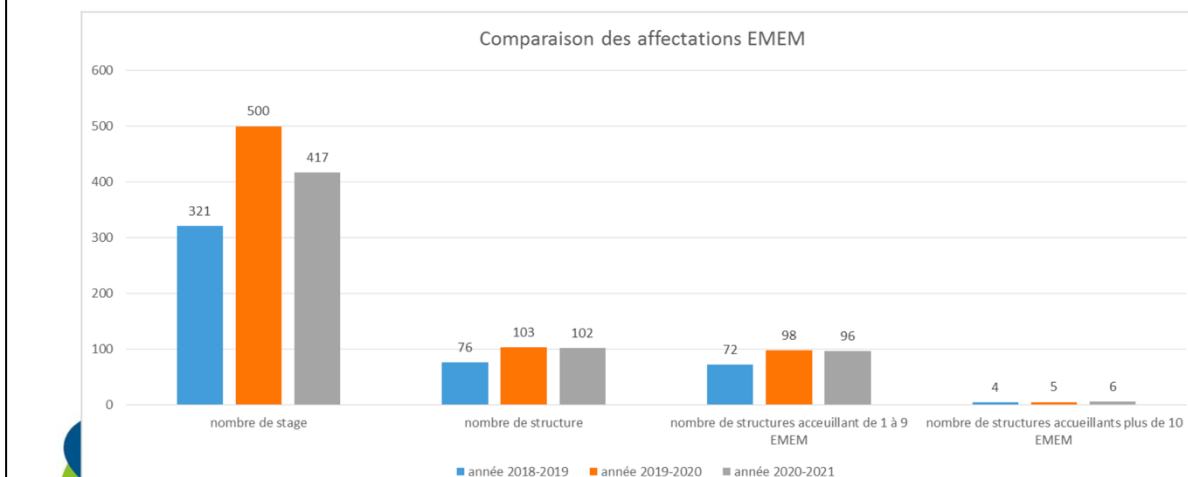
13 Structures ont accueilli au moins 10 étudiants en stage, soit au total : 701 ESI
Rappel : 150 structures ont accueilli 1 à 9 stagiaires soient : 407 ESI

- CH Sud Francilien : **492**
- Centre de vaccination Sud Essonne : **70**
- Centre médico chirurgical et obstétrical d'Evry : **26**
- GH Les Cheminots Draveil/Ris-Orangis : **15**
- Hôpital privé Claude Gallien Quincy sous Sénart : **15**
- Gustave Roussy Villejuif : **14**
- Clinique Moulin de Viry : **13**
- Hôpital psychiatrique l'Eau Vive Soisy sur Seine : **13**
- GHNE –Longjumeau : **12**
- Château de Dranem Ris Orangis : **12**
- Hôpital Georges Clémenceau Champcueil : **11**
- CRF Ellen Poidatz : **10**
- Centre hospitalier d'Arpajon : **10**

Synthèse sur l'année 2020-2021

9.3.2 Stages MEM

Etudiants manipulateurs d'électroradiologie médicale



Etudiants manipulateurs d'électroradiologie médicale

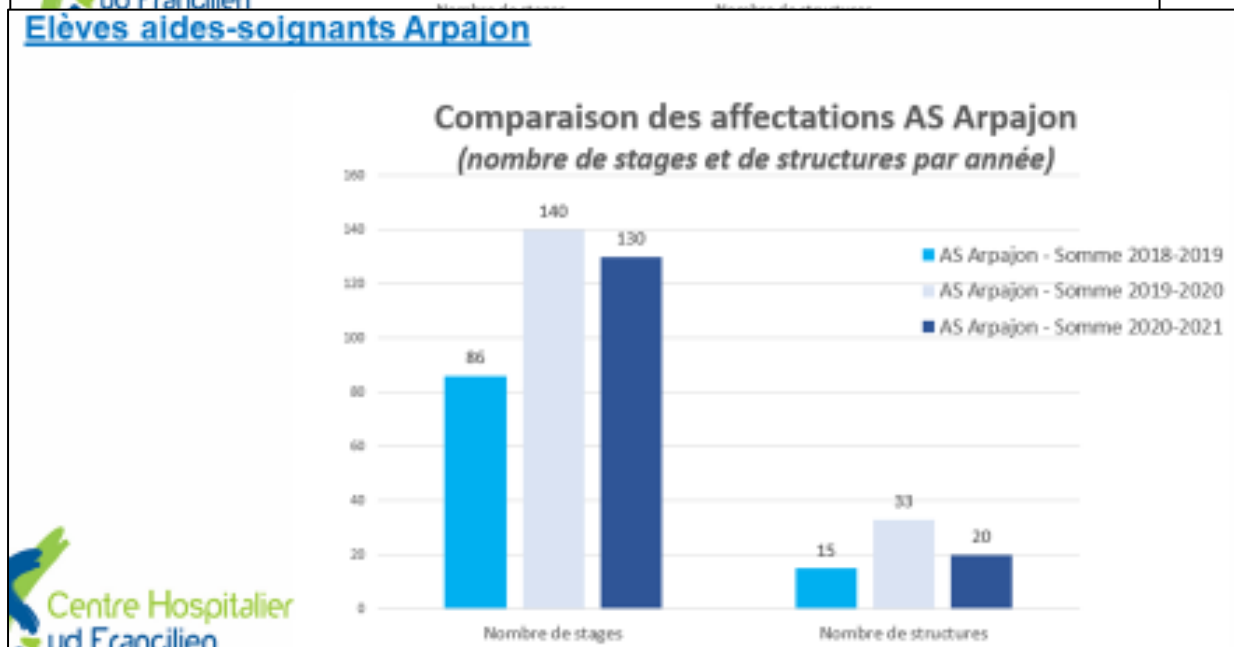
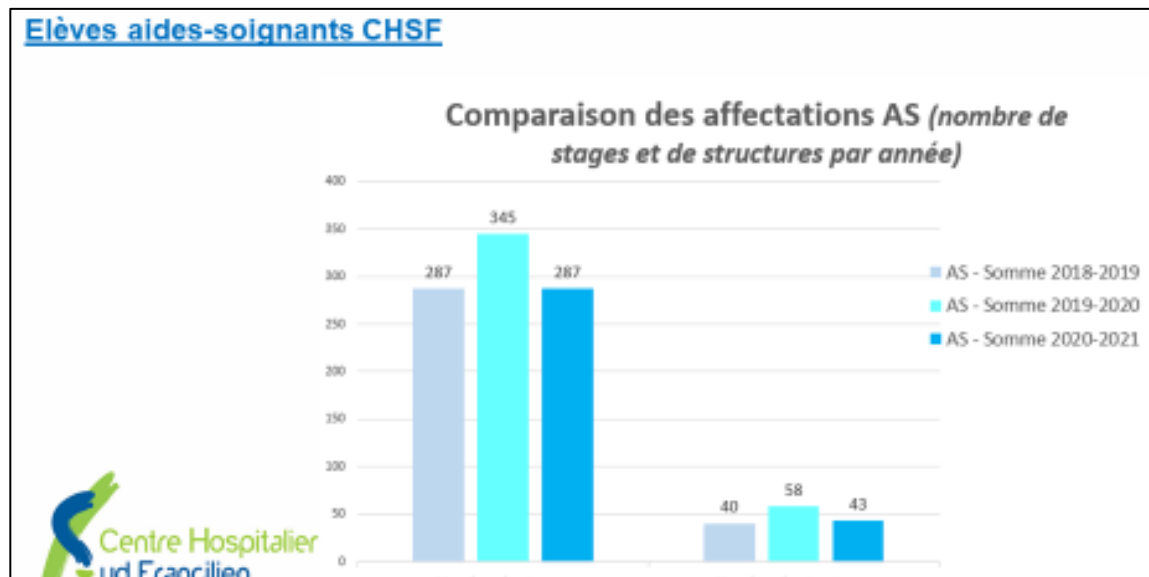
- **102 structures pour 417 stages**

Structures ayant accueilli au moins 10 étudiants en stage en 2020/2021

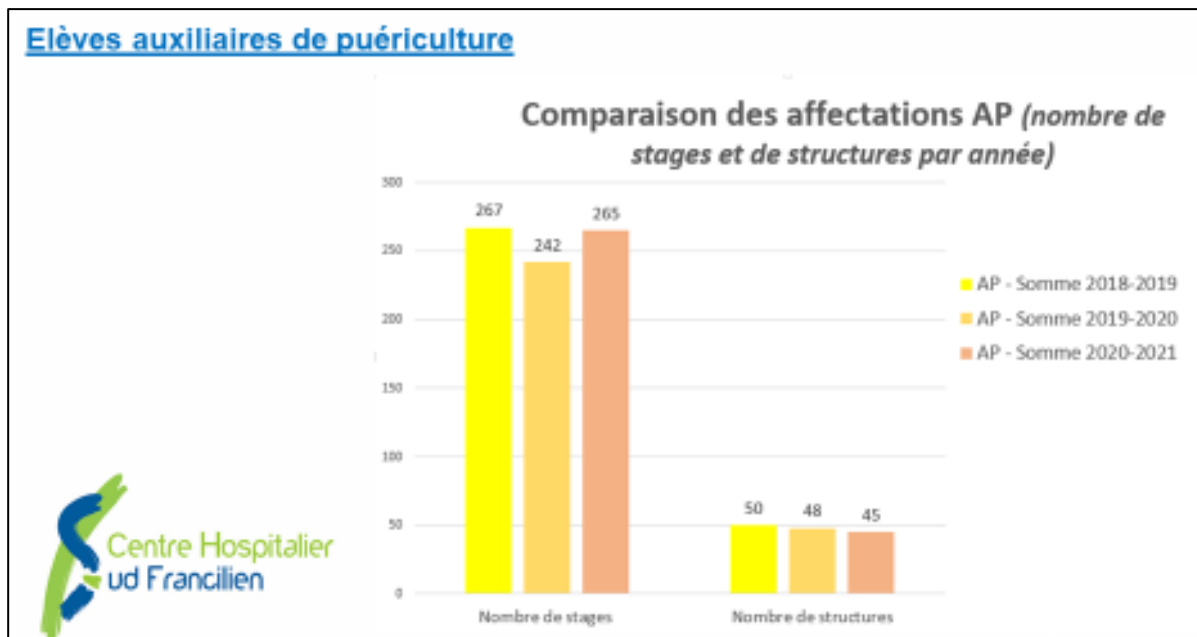
- CH Sud Francilien : **72**
- Hôpital Tenon: **10**
- Centre cardiologique du Nord : **13**
- GCS Imagerie 91: **14**
- CHU Henri Mondor : **11**
- Hôpital Foch : **10**

Synthèse sur l'année 2020-2021

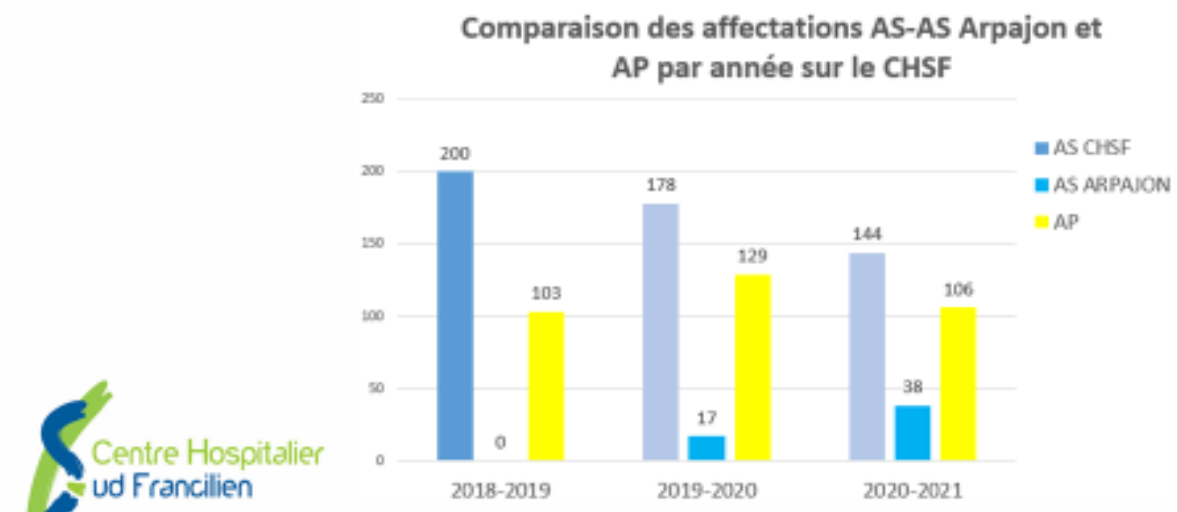
9.3.3 Stage AS



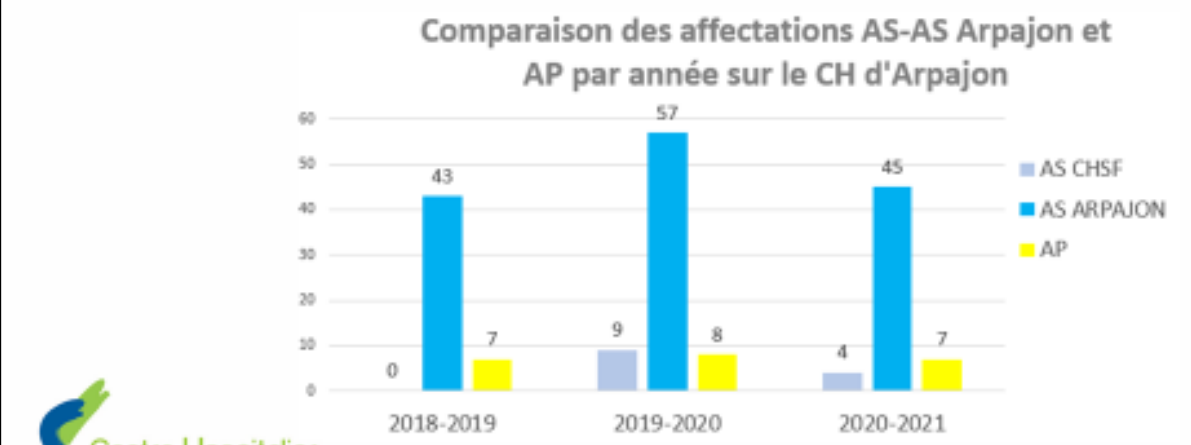
9.3.4 Stage AP



Elèves aide-soignants et auxiliaires de puériculture



Elèves aide-soignants et auxiliaires de puériculture



10 Les modalités d'encadrement et de tutorat négociés avec les responsables des structures d'accueil

Les structures de stages doivent répondre à plusieurs critères pour être considérés comme qualifiant et professionnalisant :

- le maître de stage garantit un temps tutoral afin de pouvoir individualiser l'accompagnement de l'étudiant;
- Un professionnel diplômé de la filière concernée participe obligatoirement à l'encadrement du stagiaire ; cela n'empêche pas la participation d'autres professionnels dans l'encadrement de proximité
- L'évaluation est effectuée par un professionnel de la filière concernée; cela n'empêche pas la participation d'autres professionnels à l'évaluation
- Le stage permet la confrontation répétée aux situations prévalentes et aux activités de soins pour développer les compétences et la transférabilité des acquis : ces situations prévalentes sont identifiées dans le livret d'accueil et d'encadrement du stage;
- Le parcours de stage prend en compte les objectifs et les besoins d'apprentissage de l'étudiant ;
- Le rythme des bilans est adapté à la progression de l'étudiant ; celui-ci doit avoir au minimum un bilan intermédiaire écrit par période de stage ;
- La structure met en place un questionnaire de satisfaction, pour évaluer la qualité du stage ;
- Le temps de stage de l'étudiant, en respectant la législation en vigueur (35h par semaine) doit s'adapter aux contraintes professionnelles du lieu d'exercice en visant la professionnalisation du stagiaire tout en prenant en compte le niveau de formation ;

La coordination des stages se réserve la possibilité de modifier le parcours de stage de l'apprenant ou d'annuler un partenariat de stage si les critères ci-dessus ne sont pas respectés.

Afin de maintenir le partenariat avec les terrains de stage et consolider l'encadrement des apprenants, l'IFPM propose depuis plusieurs années la **formation continue « tutorat et accompagnement des étudiants et élèves en stage »** qui vise à former les professionnels intéressés à réfléchir sur la posture d'accompagnement de l'apprenant et sur la posture de tuteur.

Plusieurs structures d'accueil ont mis en place une **charte d'encadrement** pour garantir la qualité d'encadrement des stagiaires. Elle constitue un engagement partagé et réciproque entre la structure d'accueil, l'apprenant et l'IFPM et est gage de la qualité du tutorat. L'IFPM incite ses partenaires à mettre en place ce type de charte et un livret d'accueil, les accompagne et les valorise auprès des apprenants.

L'accompagnement au tutorat se décline aussi par **les visites de stage** qui permettent un lien continu avec les équipes soignantes des terrains d'apprentissage clinique. Chaque formateur est référent de stage et assure à minima 1 visite de stage par an. Cet accompagnement d'une durée de 1h30 à 2h vise à favoriser l'intégration du stagiaire, d'aider à l'utilisation des ressources du secteur de soins et d'aider à l'expression de son vécu et de ses émotions. De plus, le formateur accompagne l'étudiant dans sa démarche réflexive par la mobilisation des savoirs et participe à l'acquisition de sa posture professionnelle.

Chaque apprenant bénéficie de 2 visites de stages minimum au cours de sa formation. Il présente au formateur une **démarche clinique** évolutive en fonction du niveau de formation et analyse des situations de soins. Un bilan de l'acquisition des compétences est réalisé en présence du tuteur et permet de dégager de nouveaux objectifs pour le reste du stage.

Le formateur référent de stage **accompagne les équipes** dans l'utilisation du référentiel d'activités et de compétence et des outils de suivi de la formation (portfolio).

Dans le cas de **situations problématiques** rencontrées avec un apprenant, le référent de stage et/ou le référent pédagogique sont informés et une visite de stage est organisée dans les 48 heures. Un rapport circonstancié est établi par le maître de stage et présenté à l'apprenant.

Un temps d'échange annuel rassemblant les tuteurs de stage et les formateurs de l'IFPM devrait permettre de travailler sur les modalités d'encadrement et de tutorat avec l'ensemble des structures d'accueil afin d'améliorer la qualité et la professionnalisation des stages.

11 Les modalités d'évaluation de la qualité des lieux de stage par les élèves et étudiants

L'évaluation de la qualité des stages fait partie du critère 7²⁰ du manuel de certification Qualiopi. Les étudiants, associés à la démarche d'amélioration continue des pratiques pédagogiques, évaluent la qualité des stages au moyen de questionnaires de satisfaction via la plateforme Moodle. Les questions posées en lien avec le stage concernent :

- La répartition dans l'année entre les périodes de stages et les périodes de cours
- La durée des stages par rapport à la durée des cours
- Des propositions d'amélioration pour l'alternance cours/stage
- Les informations générales pour la préparation aux stages
- Les informations sur les objectifs de stages institutionnels
- La préparation des objectifs de stage personnels
- Le parcours de stage
- La présence d'un tuteur sur le lieu de stage
- Le temps d'exploitation du retour de stage

Un bilan de stage est réalisé à chaque retour de stage par le référent pédagogique lors de l'accompagnement collectif. Différents critères sont évalués au moment de la restitution du bilan de stage:

Établissement et service	Accueil de l'ESI et qualité de l'encadrement	Les acquis pendant le stage	Les axes d'amélioration	Sentiment général de l'ESI par rapport au stage (projet professionnel conforté ?)
--------------------------	--	-----------------------------	-------------------------	---

La coordination des stages accompagne les structures d'accueil dans la mise en place de questionnaire de satisfaction du stage au sein des services hôtes.

²⁰ **Critère 7** : Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées – **indicateur 30**. Le prestataire recueille les appréciations des parties prenantes : bénéficiaires, financeurs, équipes pédagogiques et entreprises concernées.

12 Les prestations offertes à la vie étudiante

La vie étudiante, les dispositifs de réussite et l'attractivité des campus est le 1^{er} axe prioritaire du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) 2022-2028 de la Région Ile de France.

Chaque fois que cela est possible, les étudiants sont associés à la démarche pédagogique. L'IFPM a la volonté de favoriser la démocratie étudiante.

La section relative à la vie étudiante se réunit 2 fois par an sur proposition du Directeur ou des étudiants représentants. Elle permet d'émettre un avis sur les sujets relatifs à la vie étudiante au sein de l'institut, d'échanger sur les prestations offertes et des besoins des apprenants.

Cette section émet un avis sur les sujets relatifs à la vie étudiante au sein de l'IFPM :

- L'utilisation des locaux et du matériel
- Les projets extra-scolaires
- L'organisation des échanges internationaux

C'est un organe consultatif composé du directeur ou de son représentant, des étudiants élus au sein de l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut et au minimum de trois autres personnes désignées par le directeur parmi l'équipe pédagogique et administrative de l'institut. Elle est destinée aux étudiants et élèves de toutes les filières (AS, AP, IDE et MEM).

Le bilan annuel d'activité des réunions de la section relative à la vie étudiante est présenté devant l'instance compétente pour les orientations générales des instituts par le directeur des instituts.

12.1 Partenariat avec le service de santé au travail

L'apprenant, souvent jeune, qui entre dans une formation en santé est amené à côtoyer la misère sociale, la maladie, la souffrance, la mort. Ce sont autant de circonstances qui peuvent conduire au malaise, au stress, à l'angoisse, et à l'abandon. Le service de santé au travail, par le biais des psychologues et des infirmières, est présent tout au long de la scolarité, pour accompagner et apporter un soutien psychologique aux apprenant en difficultés.

12.2 MEOPA et l'association des étudiants de l'IFPM

L'association « **MEOPA** (Mouvement Étudiant Organisé pour Préparer l'Avenir) » a été créée en 2016. Elle est régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Le bureau des étudiants MEOPA anime la vie étudiante des étudiants paramédicaux de l'IFPM du CHSF. Il promeut l'entraide entre les étudiants, le divertissement et les rencontres inter filières.

Cette association représente aussi les étudiants en soins infirmiers, manipulateurs en



électroradiologie médicale, les élèves auxiliaires de puériculture et élèves aide-soignant auprès des instances locales, régionales et nationales.

Elle se donne également pour but la défense des intérêts des étudiants et se propose de les aider dans la mesure de ses moyens à la mise en œuvre de leurs projets à but éducatif et pédagogique.

Enfin, cette association a pour vocation à créer du lien entre les différentes promotions, les anciens étudiants et élèves, mais aussi avec les professionnels de santé déjà en exercice.

Elle dispose d'un espace d'expression libre sur l'environnement numérique de travail des apprenants (Moodle) et un espace d'affichage au sein de l'IFPM.

Tout au long de l'année scolaire, les membres de l'association MEOPA font preuve de dynamisme et d'imagination en planifiant régulièrement diverses manifestations :

- Tutorat inter-promotion
- Petits déjeuners avec ventes de boissons, viennoiseries et crêpes
- Participation à des manifestations sportives : octobre rose, la sénartaise
- Soirées étudiantes
- Séjours d'intégration et de désintégration
- Vente de sweet et de t-shirts personnalisés
- Actions solidaires : Sidaction, téléthon, don du sang, journée internationale de l'infirmière

Les fonds récoltés permettent à l'association d'obtenir une aide financière pour la réalisation de leurs projets.

12.3 La restauration

Les étudiants disposent d'un espace détente au RDC de l'établissement qui leur permet de s'y restaurer à l'heure des repas. Un billard offert par Decathlon permet de profiter pleinement de cet espace.

Les services mis à disposition pour la restauration sont :

- Distributeurs de boissons chaudes dans l'espace détente
- Distributeur de boissons fraîches et gâteaux
- Un **Food Truck** est installé depuis septembre 2022 devant l'IFPM et propose un tarif privilégié pour le personnel et les étudiants
- **Le Self** du centre hospitalier est accessible aux étudiants à tarif privilégié. Ils ont la possibilité d'acheter leur repas sur place ou d'apporter leur repas personnel.



Figure 3: espace détente

13 Les indicateurs d'évaluation du projet

L'évaluation du projet pédagogique repose sur la mise en œuvre des moyens décrits dans celui-ci et sur l'analyse des résultats. L'instance compétente pour les orientations générales des instituts valident le projet pédagogique et sa mise en œuvre.

Les réunions pédagogiques mensuelles et les séminaires pédagogiques programmés dans l'année permettent de réaliser un bilan du processus de formation dans les différentes filières et de réajuster le projet pédagogique si nécessaire.

Pour s'adapter à l'évolution des besoins des apprenants, garantir la qualité de son enseignement et optimiser les ressources et les conditions de formation, l'IFPM décline une politique qualité autour de 3 axes :

- L'évaluation de la réussite des apprenants au travers des évaluations académiques
- L'amélioration continue de la qualité des prestations et des pratiques selon l'approche par processus par l'implication et l'écoute des apprenants et des partenaires (questionnaires de satisfaction, conseil de vie étudiante)
- L'évaluation du management mis en place et des conditions de travail des professionnels

13.1 Évaluation des apprenants

L'évaluation fait partie intégrante du processus d'apprentissage. Elle permet de donner des informations sur le **niveau d'acquisition des connaissances et des compétences métiers**.

Les évaluations des unités d'enseignements/modules sont programmés en début d'année scolaire et communiquée aux apprenants après validation par l'instance compétence pour les orientations générales des instituts. **Chaque grille d'évaluation est présentée aux apprenants** avant le début des enseignements.

Dans le cadre de la démarche qualité, une **procédure** concernant les évaluations a été instaurée au sein de l'institut et permet d'identifier les acteurs autour du dispositif et leurs activités respectives.

L'évaluation des compétences en stage est réalisée à partir du **portfolio**, lequel est numérisé pour la formation infirmière.

Pour chaque étudiant, la commission d'attribution des crédits valide ou non les stages et attribuent les ECTS sur les bases suivantes :

- Présence de l'étudiant > 80% du temps de stage
- Mise en œuvre et validation des éléments de compétences requises dans une ou plusieurs situations
- Réalisations d'actes ou activités proposées par le stage
- Progression continue dans l'acquisition des compétences

Concernant les filières AS et AP, l'évaluation des compétences acquises par l'élève est assurée par l'institut de formation lors des modules et par le tuteur de stage tout au long de la formation²¹. L'élève

²¹ Annexe III des Arrêtés du 10 juin 2021 relatifs aux diplômes d'auxiliaire de puériculture ou d'aide-soignant

doit obtenir une note au moins égale à dix sur vingt à chaque module de formation constituant le bloc de compétence. Il ne peut pas y avoir de compensation entre les modules.

Le formateur référent en institut effectue la synthèse de l'acquisition des blocs de compétences validés par l'apprenant à partir des résultats d'évaluation obtenus à l'ensemble des périodes réalisées en milieu professionnel ainsi qu'aux modules de formation.

13.2 Évaluation de la qualité de la formation

En 2022, l'IFPM a obtenu la certification Qualiopi sans réserve, avec un taux de conformité de 100% au regard des exigences du référentiel national qualité.

Plusieurs indicateurs présents dans les questionnaires de satisfaction permettent d'évaluer la qualité de la formation :

- Taux de réussite aux jurys de certification
- Taux de satisfaction Générale de la formation
- Taux de satisfaction des UE/module
- Taux de satisfaction des méthodes pédagogiques

Les apprenants sont sollicités tout au long de leur parcours. La qualité des enseignements et du dispositif de formation est évaluée à chaque fin d'UE/module et de semestre par un questionnaire anonyme.

L'évaluation de l'encadrement sur les terrains de stage est faite à chaque retour de stage par les référents pédagogiques.

Les professionnels de terrain sont aussi sollicités pour donner leur avis sur le partenariat avec la coordination des stages et sur les difficultés rencontrées.

L'employabilité est également évaluée par l'intermédiaire d'un suivi post formation lors de la prise de poste.

L'exploitation de tous les questionnaires est utilisée comme indicateur d'évaluation du projet pédagogique et permet un réajustement.

Les échanges au cours de la section relative à la vie étudiante, entre les apprenants, les formateurs et la direction, permettent d'évaluer l'inscription des apprenants dans le projet pédagogique et le réajustement en fonction des besoins.

13.3 Évaluation du management et des conditions de travail du personnel

La **qualité de vie au travail** tient en grande partie à la qualité des pratiques managériales. En effet, les responsables d'encadrement, directeur et cadres supérieurs, ont une prise directe sur la plupart des facteurs de bien-être au travail : degré d'autonomie, reconnaissance, droit à l'erreur.... Les professionnels qui disposent d'une certaine liberté peuvent innover, se réapproprier leurs objectifs et leurs méthodes de travail.

L'équilibre entre la vie personnelle et professionnelle est aussi un élément clé de la qualité de vie au travail, notamment dans notre organisation au sein de laquelle le télétravail tient une place essentielle.

Enfin, un **environnement de travail confortable** contribue bien évidemment à la qualité de vie au travail.

Tous ces éléments sont des critères d'évaluation du management et font l'objet d'un questionnaire de satisfaction renseigné par l'ensemble des professionnels de l'IFPM.

Conclusion

L'IFPM est reconnu sur le territoire et certifie chaque année 250 professionnels paramédicaux²².

L'IFPM est porteur d'emplois dans le secteur sanitaire paramédical sur plusieurs niveaux de qualification et doit être en capacité de répondre à la demande croissante de personnels qualifiés pour les soins et l'accompagnement de la population. Il est un acteur clef pour promouvoir l'attractivité des métiers de la santé.

« Un professionnel compétent est une personne qui sait combiner et mobiliser des ressources pour gérer de façon pertinente un ensemble de situations dans l'exercice de son métier, répondant aux exigences professionnelles.²³ »

L'individu en formation est donc en droit d'exiger un véritable parcours de professionnalisation, accompagnant sa trajectoire qui sera de plus en plus « nomade ». **Il convient donc de définir avec précision les temps et les espaces de cette professionnalisation.**

Les formations proposées ont pour finalité de mettre sur le marché du travail des professionnels débutants autonomes, intègres, réflexifs, responsables de ses soins, de ses actes et de ses comportements en situation professionnelle, travaillant dans le respect des valeurs de la profession.

Nous assurons la volonté de notre institut de participer au rayonnement hospitalo-universitaire du Centre Hospitalier Sud Francilien et de positionnement l'IFPM en tant que pôle d'excellence dans le domaine de la formation sur le territoire essonnien.

²² Chiffre d'étudiants diplômés en 2021 : 106 IDE – 39 MEM- 64 AS- 40AP

²³ Guy le BOTERF - Construire les compétences individuelles et collectives – p35 Ed. D'organisations 3^e édition. 2004.

ANNEXE 1 : Axe 1 du plan de renforcement de l'attractivité 2022-2024



Plan de renforcement de l'attractivité

AXE 1 – FAVORISER L'ENGAGEMENT DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DANS LA CARRIÈRE HOSPITALIÈRE

